



DÉPARTEMENT DES SCIENCES DU DÉVELOPPEMENT HUMAIN ET SOCIAL

LE RÔLE DES PÈRES DANS LA STIMULATION PRÉCOCE DE LEURS ENFANTS :
UNE ÉTUDE DE CAS

RAPPORT DE STAGE PRÉSENTÉ COMME EXIGENCE PARTIELLE
DE LA MAÎTRISE EN PSYCHOÉDUCATION (PROGRAMME 3168)

PAR
MARIE-LEE BÉDARD

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC EN ABITIBI-TÉMISCAMINGUE

MARS 2022



Mise en garde

La bibliothèque du Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue et de l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue (UQAT) a obtenu l'autorisation de l'auteur de ce document afin de diffuser, dans un but non lucratif, une copie de son œuvre dans [Depositum](#), site d'archives numériques, gratuit et accessible à tous. L'auteur conserve néanmoins ses droits de propriété intellectuelle, dont son droit d'auteur, sur cette œuvre.

Warning

The library of the Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue and the Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue (UQAT) obtained the permission of the author to use a copy of this document for nonprofit purposes in order to put it in the open archives [Depositum](#), which is free and accessible to all. The author retains ownership of the copyright on this document.



DÉPARTEMENT DES SCIENCES DU DÉVELOPPEMENT HUMAIN ET SOCIAL

LE RÔLE DES PÈRES DANS LA STIMULATION PRÉCOCE DE LEURS ENFANTS :
UNE ÉTUDE DE CAS

RAPPORT DE STAGE PRÉSENTÉ COMME EXIGENCE PARTIELLE
DE LA MAÎTRISE EN PSYCHOÉDUCATION (PROGRAMME 3168)

PAR
MARIE-LEE BÉDARD

TRAVAIL DIRIGÉ PAR GUY LEBOEUF, PH. D
PROFESSEUR EN PSYCHOÉDUCATION

Accepté le :

TABLE DES MATIÈRES

1. INTRODUCTION.....	4
2. DÉVELOPPEMENT.....	5
2.1 <i>PROBLÉMATIQUE.....</i>	5
2.2 <i>DESCRIPTION DU MILIEU DE STAGE.....</i>	9
2.2.1 <i>Mon rôle en tant que stagiaire.....</i>	10
2.3 <i>CADRE DE RÉFÉRENCE.....</i>	11
2.4 <i>APPROCHE.....</i>	15
2.5 <i>MÉTHODE.....</i>	18
2.5.1 <i>Description des trois familles.....</i>	19
2.5.2 <i>Les considérations éthiques et le consentement.....</i>	21
2.5.3 <i>La méthode et la structure d'analyse utilisées dans cette étude de cas.....</i>	22
2.6 <i>RÉSULTATS.....</i>	23
2.7 <i>DISCUSSION.....</i>	31
3. CONCLUSION.....	41
LISTE DE RÉFÉRENCES.....	43
ANNEXE A – GÉNOGRAMME FAMILLE 1.....	46
ANNEXE B – CENTRATION FAMILLE 1.....	47
ANNEXE C – GÉNOGRAMME FAMILLE 2.....	50
ANNEXE D – CENTRATION FAMILLE 2.....	51
ANNEXE E – GÉNOGRAMME FAMILLE 3.....	56
ANNEXE F – CENTRATION FAMILLE 3.....	57

1. INTRODUCTION

À une époque où il existe différentes réalités familiales et dans lesquelles les partenaires se partagent davantage les rôles qu'autrefois, la place des pères suscite l'intérêt de nombreux chercheurs et de professionnelles en soins et en services sociaux. Puisque les modèles de couples parentaux sont diversifiés, chacune des figures d'attachement a un rôle à jouer et une place à occuper dans le développement de leurs enfants. Par ailleurs, la littérature scientifique soulève les défis et les enjeux que peuvent vivre les pères en difficultés et vulnérables. Parmi ceux-ci, on retrouve notamment une difficulté à demander et à reconnaître qu'ils ont besoin d'aide et à se sentir suffisamment et adéquatement impliqués dans les différents services d'intervention disponibles pour les familles.

Cette recherche se base sur ces deux questions principales : 1. Comment les pères se comportent-ils avec leur enfant dans une activité de stimulation précoce à travers le quotidien ? 2. Comment les autres membres de la famille réagissent face à la stimulation effectuée par le père ? À partir de celles-ci, l'étude de cas a été ciblée comme méthode de recherche. Elle consiste à analyser des échantillons prédéterminés et à les observer selon des critères appelés « des centrations ». Ces dernières permettent de répondre aux deux questions précédemment posées. En guise de ligne directrice à cette étude de cas, la littérature scientifique concernant l'évolution du rôle des pères révèle le changement et la progression de plusieurs modèles d'hier à aujourd'hui. Tout d'abord, il a été constaté qu'actuellement les pères et les conjoints se montraient en général intéressés à s'engager lors de la grossesse de la conjointe ainsi qu'à la suite de l'arrivée du bébé en ce qui a trait à leurs soins et leur développement. Cependant, les pères vivant dans un contexte de vulnérabilité socioéconomique (pauvreté, scolarité déficiente, etc.) sont potentiellement plus à risque d'éprouver des difficultés dans leur engagement auprès de leur enfant. C'est pourquoi, en tant que psychoéducatrice en devenir, je m'intéresse à l'engagement de ces pères ayant des défis particuliers à relever.

2. DÉVELOPPEMENT

2.1 Problématique

Le rôle du père dans nos sociétés contemporaines est en pleine mutation. Traditionnellement, le père se voyait attribuer le rôle de pourvoyeur et de figure d'autorité. Avec le temps, ce profil a laissé place à des pères davantage présents au sein de la cellule familiale par une participation aux tâches d'entretien du foyer et plus impliqués auprès de leurs enfants concernant les soins et l'éducation. Selon Tremblay, Roy *et al.* (2015), « sur un autre registre, soit celui des rôles de genre dans la sphère domestique et des soins aux enfants, la masculinité dite traditionnelle semblerait s'atténuer au Québec, surtout chez les jeunes pères. [...] s'inscrirait un partage plus égalitaire des tâches et moins genré entre les conjoints » (p.3-4). Parallèlement, Pronovost (2008) affirme qu'il y a eu une évolution dans l'implication des pères entre 1986 et 2005 et qu'à cette date, les pères « consacraient chaque semaine un temps significatif à la plupart, sinon à l'ensemble des tâches familiales. Le temps interactif avec les enfants viendrait en tête de liste [...] » (Conseil de la famille et de l'enfance, 2007-2008, p.44).

De surcroît, la place importante qu'occupait la sphère du travail chez les pères lors des années antérieures aurait récemment diminuée pour laisser place à une certaine préoccupation face à d'autres sphères de la vie des pères de famille. Selon Bourdon et Vultur (2007), « [...] les nouvelles générations n'accordent pas la même signification au travail. [...] à l'aune d'une quête d'autoréalisation et d'un équilibre recherché entre les différentes sphères de la vie » (Bourdon et Vultur, 2007, cité dans Deslauriers, Lafrance *et al.*, 2019, p.33).

Au cours des années 1900-1970, les pères représentaient l'autorité légale face à leurs enfants ainsi que le « maître à penser » et le « guide moral » concernant les valeurs à transmettre. Par la suite, ils ont été amenés à découvrir différentes façons d'être père. Deslauriers (2002) présente le « père moderne », qui lui, est davantage sensible à ses émotions et à celles de ses enfants, notamment en démontrant un plus grand intérêt pour l'intimité et les relations avec les enfants (exemple : plus tendre envers les enfants, à leur écoute en ce qui a trait à leurs émotions, plus intime et plus affectueux, etc.). Cela résulte d'un processus amorcé depuis longtemps marqué, entre autres, par l'industrialisation et l'entrée des femmes sur le marché du travail. D'ailleurs, le XXe siècle fut parsemé de

lutton et de revendications en ce qui concerne le droit et la place des femmes dans la société québécoise au cours duquel le mouvement féministe s'est fait entendre et voir plus que jamais. Cette ascension a permis d'apporter de grands changements dans leur vie en tant que femme, en tant qu'épouse, en tant que mère et en tant que citoyenne. Par exemple, rappelons la législation du divorce au Canada en 1970 et ensuite la loi québécoise sur les régimes matrimoniaux qui ont permis le divorce en 1970 (Radio-Canada, 2020). Sans oublier l'apparition de la pilule contraceptive et des cliniques d'avortement au cours des mêmes années. Ces changements ont contribué à modifier la structure de vie des familles ainsi que les rôles des mères et des pères.

Cette évolution culturelle a considérablement changé le portrait des familles. Par exemple, en 2001, 69% de familles comptant un couple avec au moins un enfant de moins de 16 ans étaient des familles à deux soutiens financiers, en hausse par rapport à 36% en 1976. Dans près des trois quarts des familles à deux soutiens, les deux parents travaillaient à temps-plein en 2014 (Statistique Canada, 2015). Cette réalité chez la femme, au fil des années, est un facteur important dans le changement de l'occupation des parents, autant leur présence en emploi que leur présence et leur implication à la maison au sein de leur famille.

Selon le Ministère de la Famille du Québec, il y a actuellement trois formes de paternité présente dans la société québécoise. Celles-ci sont le (a) pourvoyeur et protecteur, le (b) postmoderne et (c) l'ambivalent. Le premier profil est celui que l'on a connu au Québec jusqu'aux années 1970. Ces pères agissent tout d'abord à titre de figure d'autorité et se tournent plutôt vers la mère pour ce qui est de ses connaissances concernant les enfants. De plus, ce type de père s'adonne davantage à la transmission des activités traditionnellement masculines (ex : le sport et le bricolage). Par la suite, sous l'impulsion du mouvement féministe, on a remis en cause ce modèle en demandant aux pères de partager de façon plus égalitaire les tâches domestiques ainsi que le soin aux enfants. C'est là qu'en arrive la deuxième catégorie de pères, dits postmodernes, faisant référence à une paternité satisfaisante sur les plans personnel et relationnel. Dans cette paternité, l'homme accorde une importance et un intérêt personnel quant à la relation qu'il entretient avec ses enfants et il perçoit les moments avec eux comme étant satisfaisants. De plus, les tâches et les responsabilités sont partagées entre les conjoints et réalisées selon l'horaire et les disponibilités des parents ainsi qu'en fonction de leurs intérêts/affinités envers l'activité. Ce type de pères se retrouve davantage dans les foyers qui bénéficient

de deux revenus. Finalement, le troisième groupe de pères englobe les hommes se sentant « tiraillés » entre leur rôle traditionnel et leur rôle postmoderne. D'ailleurs, lorsqu'ils s'impliquent dans les activités et les tâches domestiques et parentales, ils sont davantage présents comme soutien plutôt qu'en tant qu'initiateurs ou responsables à part entière (2009).

Ce rôle accru des pères dans la sphère domestique est très important, car ceux-ci se démarqueraient par leur relation d'activation avec leurs enfants (Gaumon, 2013). Ce type de relation réfère à l'ouverture sur le monde, au fait d'amener l'enfant à se surpasser par des défis divers, des mises en action et en situation ainsi qu'à stimuler les enfants lors des interactions. De plus, il est depuis bon nombre d'années observé que les pères jouent d'une manière différente avec l'enfant. Le jeu est notamment un sujet clé qui caractérise la dyade père-enfant. Un exemple de jeux nommé est la lutte. Au cours de celle-ci, l'enfant est amené à faire face à un adversaire et doit penser à des stratégies et des solutions pour gagner tout en étant stimulé physiquement, physiologiquement et cognitivement. Il apprend donc à réagir face à la compétition de façon adéquate et socialisée, et ce, sans agresser l'autre.

De plus, entre eux, le père et son enfant développent un lien qui pousse ce dernier à s'ouvrir sur le monde, à prendre certains risques, à se dépasser, à persévérer et surtout à prendre conscience de ses capacités et de ses limites. Ce lien se nomme la « relation d'activation ». Puentes-Neuman (2017), a participé à l'élaboration du programme « Avec papa c'est différent! » en milieu communautaire en 2017. Ce programme démontre la démarche d'accompagnement recherche/intervention qui se concentre sur la dynamique d'interactions et de jeux. Les sujets sont des pères et leurs enfants âgés de 12 à 24 mois provenant de familles bénéficiant des services Enfance-Famille des CSSS. Ce programme confirme les effets positifs de la relation d'activation qui se crée entre les pères et leurs jeunes enfants au moyen de jeux physiques stimulants (Puentes-Neuman, Breton *et al.*).

Toutefois, pour que l'apport positif des pères soit optimal, il faut que des conditions favorables soient présentes. Parmi celles-ci, mentionnons notamment un soutien de la partenaire, une harmonie dans le couple, l'absence de conditions socioéconomiques défavorables et une bonne santé mentale. Comme l'absence d'un ou de plusieurs de ces

éléments peut faire obstacle aux apports positifs des pères, il est de première importance d'en tenir compte. Parmi ces défis on peut retrouver la précarité d'emploi. Allard et Binet (2000) affirment que « Malgré l'ampleur des effets de la pauvreté sur les enfants et les familles, les répercussions de la pauvreté sur la paternité restent peu étudiées » (p.8). De plus, « les pères sans travail, en plus de disposer d'un faible revenu, sont privés d'un rôle social qui constitue un des principaux repères identitaires dans nos sociétés » (Boulte, 1995, cité dans Allard et Binet, 2000, p.8).

Voilà un facteur pertinent sur lequel centrer une attention particulière en intervention puisque ces pères sont vulnérables et peu d'études ont été menées pour porter un éclairage sur l'étendue des répercussions possibles de la pauvreté sur la paternité. Les situations de pauvreté vécues par ces pères ont des chances d'accroître les risques suivants : le manque de gratification, le manque de confiance et le manque de repères. Les résultats de l'étude de Carl Lacharité ont été présentés dans le cadre de la Su-Père conférence à Montréal en 2020. Parmi les résultats, Lacharité démontre que l'addition de plusieurs facteurs de protection peut justifier la vulnérabilité des pères, tout agissant comme facteurs réducteurs de celle-ci. Parmi ces facteurs de protection, on retrouve la relation positive avec l'autre parent, l'entourage valorisant et l'aide des proches. De plus, « plus ils influent sur le manque de gratification, de confiance et de repères, plus les facteurs particuliers contribuent à augmenter ou à réduire la vulnérabilité ordinaire des pères (Lacharité 2020).

Constatant les défis et obstacles que les pères peuvent rencontrer, j'ai décidé de centrer mes observations auprès de 3 familles éprouvant des difficultés socioéconomiques diverses. Ces familles ont été ciblées puisqu'elles pouvaient subir les répercussions d'un revenu faible et précaire, de plusieurs facteurs de nature écosystémique qui les rendent à risque, d'un niveau d'éducation scolaire faible ainsi que plusieurs facteurs psychologiques (ex : pathologies, troubles divers, handicap, etc.). En guise de guide de mes observations, voici deux questions principales que j'ai gardé en tête tout au long du processus : 1. Comment les pères se comportent-ils avec leur enfant dans une activité de stimulation précoce à travers le quotidien ? 2. Comment les autres membres de la famille réagissent face à la stimulation effectuée par le père ?

2.2 Description du milieu de stage

Le Centre intégré de santé et de services sociaux de l'Abitibi-Témiscamingue (CISSSAT) est un réseau de services de santé et de services sociaux desservant la population de l'Abitibi-Témiscamingue. Parmi les services offerts, il y a l'aide aux personnes atteintes de déficience diverses, aux aînés, aux personnes en fin de vie, aux personnes atteintes de cancers, aux familles, aux adolescents, aux jeunes enfants, aux bébés naissants ainsi qu'aux femmes enceintes.

Pour ces dernières et leur bébé à naître ou récemment né, il y a le programme des S.I.P.P.E. (Services de périnatalité et pour la petite enfance) qui est offert au centre local de services communautaires (CLSC). Sa mission est de réduire la transmission intergénérationnelle des problèmes de santé et des problèmes sociaux tels que l'abus, la négligence et la violence faite envers les enfants. De plus, ce programme se donne pour mot d'ordre de maximiser le potentiel de santé et de bien-être des mères, des pères, des bébés à naître ainsi que les enfants de 0 à 5 ans. Dans ce sens, le but des S.I.P.P.E. est de favoriser de façon globale et optimale le développement des jeunes enfants âgés entre 0 et 5 ans se trouvant en difficulté, tout en misant sur la prévention individuelle. Les interventions préventives sont réalisées précocement, de façon intensive et visent des effets à long terme. Les S.I.P.P.E. poursuivent trois objectifs : 1- améliorer l'état de santé des bébés qui vont bientôt naître ainsi que les femmes et leur conjoint(e), 2- favoriser le développement optimal des enfants et 3- améliorer les conditions de vie des enfants et de leurs parents. Dans un désir de générer des résultats positifs et à long terme, la philosophie de l'*empowerment* a été mise de l'avant lors des interventions et observations auprès de ces familles, notamment des pères. Celle-ci sera décrite dans la section « approche ».

Concernant la clientèle, puisque celle-ci est classifiée selon des niveaux en fonction de leur situation actuelle, leurs besoins sont plus facilement identifiables. Par exemple, le niveau 0 étant nommé « prénatal » requiert un suivi à domicile à toutes les deux semaines. Le niveau 1 (postnatal) requiert un suivi à domicile hebdomadaire ou une rencontre de groupe à tous les mois peut remplacer une visite à domicile. Le niveau 2 requiert un suivi à domicile à toutes les deux semaines et une rencontre de groupe à tous les 2 mois peut remplacer une visite à domicile. Le niveau 3 requiert un suivi à domicile mensuel et le niveau 4, un suivi à domicile à tous les 3 mois. Les suivis dans le cadre de ce programme

se déroulent à domicile. Cela permet aux intervenants d'observer la famille et les relations entre parents-enfants en milieu naturel familial. Par le fait même, les familles peuvent agir naturellement dans leur contexte quotidien et recevoir des conseils, des avis, des outils et du soutien de la part de l'équipe de professionnels qui œuvrent au sein de ce programme.

Finalement, le programme des S.I.P.P.E. agit en collaboration avec des partenaires dans la ville de Rouyn-Noranda notamment. On retrouve la Maison de la Famille, la Ressourcerie Bernard-Hamel, la Coopérative le Vol du Colibri, le CPE Jardin de Pierrot, le CISSSAT, etc.

2.2.1 Mon rôle en tant que stagiaire

Mon principal rôle fut d'accompagner les femmes enceintes ou celles ayant accouché il y a moins de 12 mois et leur conjoint. L'accompagnement avait pour but de soutenir le développement optimal chez le nouveau-né, le bébé et le jeune enfant (0-5 ans). Bien sûr la santé et le bien-être de la mère était un facteur important, car il permettait au fœtus de bien se développer. Le suivi commençait lorsque nous recevions l'avis de grossesse du médecin de la clinique auprès de laquelle les mères étaient suivies. Lorsqu'une femme, vulnérable ou non, accouche dans le secteur de la MRC de Rouyn-Noranda, un avis est envoyé au CLSC par le médecin qui a pris en charge la grossesse. Sur celui-ci, des indications apparaissent telles que le niveau d'éducation scolaire, le revenu du foyer, etc. Ce sont par ces questionnements que les femmes admissibles au programme des S.I.P.P.E. sont identifiées. Par la suite, selon les critères d'admissibilité nommés précédemment, je prenais contact avec celles qui y répondait. Si elles étaient d'accord à amorcer un suivi au programme des S.I.P.P.E. avec moi, je pouvais leur ouvrir un dossier et commencer le suivi hebdomadaire. C'est la même procédure pour les femmes qui entraient dans le programme après avoir accouché. La participation au programme étant toujours volontaire, les mères pouvant arrêter d'elles-mêmes d'être suivies.

Le suivi des familles participantes se réalisait à domicile la plupart du temps. En cas d'exception, les rencontres pouvaient avoir lieu dans un autre endroit que le domicile. Cette façon de procéder permet des observations réalistes en milieu familial comparativement à des rencontres dans le bureau du professionnel qui impose une froideur, une distance et une certaine façon d'être à la clientèle. Cette dernière étant dans

son milieu naturel peut laisser paraître des habiletés, des capacités ou encore des difficultés sur lesquelles je pouvais agir et intervenir pour les renforcer ou les encadrer tout en utilisant le contexte quotidien familial et de couple. Par exemple, le simple fait de voir comment le couple de parents interagissait ensemble lorsqu'ils réalisaient des tâches anodines telles que la vaisselle et la collation de leur enfant me permettait de cerner des éléments qui orienteraient mes interventions par la suite.

Lorsque je ne me trouvais pas en rencontre avec la clientèle, mes autres tâches étaient de me documenter sur divers sujets, à la demande des clients, ou pour préparer mes interventions et mes outils. Par exemple, je consultais chaque jour le site *Web Naître et grandir* ainsi que le guide *Mieux Vivre avec notre enfant de la grossesse à 2 ans*. Je devais aussi assurer un suivi dans mes notes évolutives du système informatique concernant chacune de mes démarches réalisées pour les clients. Des références vers d'autres professionnels faisaient également partie de mes tâches. Par exemple, une future mère éprouvait des difficultés cognitives qui requéraient un suivi psychologique, je me suis donc assuré que le suivi avait lieu et la psychologue et moi étions régulièrement en contact pour s'aider mutuellement dans l'intérêt de la cliente. Entre-temps, je concevais des outils. Par exemple, j'ai créé une routine illustrée pour deux jumeaux qui n'étaient toujours pas propres rendus à 3 ans et demi. Leur mère ne savait pas comment favoriser leur apprentissage de la propreté, donc je lui ai expliqué le fonctionnement et l'importance d'une routine pour rassurer et soutenir ses garçons. De façon générale, mon rôle consistait à accompagner ces familles catégorisées comme étant vulnérables et en difficulté selon des critères mentionnés précédemment. Il est bien entendu que derrière mon rôle d'accompagnatrice et de soutien à celles-ci il y avait un mandat de protection du développement des bébés à naître, des bébés et des jeunes enfants. Des signalements pouvaient être faits puisque le CISSSAT a aussi en priorité la sécurité, la santé et le bien-être des bébés, enfants et adolescents.

2.3 Cadre de référence

Selon Battams (2015), au cours des cinquante dernières années, la paternité s'est beaucoup diversifiée. Au Canada, une proportion croissante des pères sont nés à l'étranger et ont importé leur propre conception de la paternité. D'ailleurs, Patnaik (2015, citée dans Battams, 2015), dans une étude comparative portant sur les congés parentaux dont peuvent bénéficier les québécois comparativement aux programmes instaurés dans

le reste du Canada, stipule que cet engagement postnatal des pères a un impact important et persistant dans les rapports hommes-femmes au cours des trois années suivant un congé parental pour le père. Il a été observé que les pères ayant bénéficié du congé parental seraient plus susceptibles de s'impliquer encore tout autant ou plus dans les tâches ménagères et, quant aux mères, tendraient à s'impliquer davantage sur le marché du travail par la suite. De plus, dans le cadre de cette même étude, il est ressorti que les pères québécois qui ont bénéficié du Régime québécois d'assurance parentale (RQAP) passaient en moyenne une demi-heure de plus par jour à la maison comparativement aux pères hors Québec. Selon la chercheuse, les hommes sont à l'aise de prendre leurs congés de paternité lorsqu'ils leur sont offerts.

Le Camus (2000) souligne le fait que la présence du père auprès de ses enfants soit un apport bénéfique au niveau de « l'éveil des compétences » langagières puisque celui-ci emploierait, davantage avec les jeunes enfants, des mots plus rares et moins familiers (ex : certains animaux d'Afrique et les animaux domestiques). De ce fait, les bénéfices apportés par la figure paternelle, à ce niveau, permettrait aux enfants d'élargir davantage leur vocabulaire et leur répertoire de mots. Un autre effet positif qu'engendre la présence et l'implication des pères auprès des enfants concerne le développement des capacités langagières et de communication dans les relations interpersonnelles. De façon générale, il est ressorti que le père déstabilise l'enfant pour l'amener à « s'adapter à la nouveauté » et à rechercher par lui-même des solutions pour résoudre des situations problématiques. Également, le père occuperait un rôle d'agent de socialisation précoce, de développement socio-personnel dans le processus d'individualisation de l'enfant et aurait davantage tendance à générer des comportements exploratoires chez les enfants (p. 55-56).

De plus, Dumont (2011) affirme que les pères, comme figures d'attachement, ont une aussi grande importance que les mères bien que cela se manifeste différemment:

Tout autant que la mère, le père est une figure d'attachement importante pour l'enfant. Toutefois le lien d'attachement père-enfant se formerait différemment du lien d'attachement mère-enfant. Les pères sont souvent plus engagés que les mères dans des activités ludiques, moins dans des activités de soins. Les jeux faits avec le père sont souvent plus physiques aussi, plus stimulants. [...] La relation d'attachement père-enfant serait basée sur une relation d'activation. (p.3)

En comparaison avec le lien d'attachement que développe l'enfant envers sa mère, celle qui se développe entre lui et son père est aussi unique quoique différente. Plus

précisément, leur relation père-enfant est qualifié de « relation d'activation ». De plus, le père, comparativement à la mère, a des interactions différentes avec son enfant, notamment par le jeu. Gaumon (2013) définit la relation d'activation comme suit :

La relation d'activation père-enfant est une nouvelle théorisation du lien d'attachement au père faisant référence au pôle exploration. Cette relation se développe dès la deuxième année de l'enfant et principalement à travers les jeux physiques. La relation d'activation met prioritairement l'accent sur l'ouverture au monde et permet alors de répondre avant tout au besoin de l'enfant d'être stimulé et de se surpasser, venant compléter ses besoins de sécurité premiers. (p. iii)

Cette relation, comme le mentionne Gaumon, se crée vers l'âge de 2 ans, lorsque l'enfant voit son développement moteur capable de réaliser des jeux qui requiert une certaine motricité globale et qu'il est pleinement en mesure de marcher.

En parallèle, Paquette et Bigras (2010) expliquent les 3 types d'activation chez l'enfant dans sa relation d'activation avec son père. On retrouve 1) l'enfant sous-activé qui est peu confiant, passif, anxieux, qui ne s'engage que très peu dans l'exploration et qui demeure physiquement près de ses parents et se figent lorsqu'un étranger interagit avec lui. Ensuite, il y a 2) l'enfant activé qui, lui, est confiant et prudent lors de l'exploration et qui respecte les limites imposées par le père. Cet enfant est en mesure d'interagir avec un étranger et de se retirer de l'interaction si celui-ci se montre intrusif envers lui. Finalement, 3) l'enfant suractivé adoptera des comportements plutôt téméraires, ne respectant pas les limites imposées par le père, maintiendra l'interaction avec un étranger même si ce dernier se montre intrusif, manifestera des comportements plutôt impulsifs sans porter une attention à ce qu'il fait.

Dans le même ordre d'idées, Gagnon (2016), propose qu'il y a une différence fondamentale entre l'attachement mère-enfant et celle entre le père et l'enfant :

L'attachement ne se développe pas de la même façon avec la mère et avec le père. Par exemple, des chercheurs ont remarqué que la sensibilité du père aux besoins de son enfant n'a pas un impact aussi important sur le lien d'attachement que la sensibilité de la mère. [s.p.]

L'attachement semble donc se créer et se développer davantage par les interactions entre le père et l'enfant à un âge plus avancé que sa sensibilité et sa chaleur envers celui-ci à la naissance, comme il est observé entre la mère et le nourrisson.

Concernant le développement de l'autonomie chez l'enfant, Gagnon (2016) mentionne également que les bienfaits du type d'activités et d'interactions qu'adoptent les pères avec leurs enfants est différent de la mère :

D'autres études ont montré que le père s'engage davantage dans des interactions physiques et stimulantes avec l'enfant, [...]. Le père incite en effet l'enfant à prendre des initiatives, à explorer et à s'aventurer. Le père serait donc davantage associé au pôle de l'exploration qui est aussi celui du développement de l'autonomie. [s.p.]

Cette ouverture vers l'exploration et l'autonomie est positive et importante puisqu'au cours de sa vie, cet enfant devra être un adulte indépendant et capable de surmonter divers défis et accomplir des projets. D'ailleurs, comme il a été soulevé par la littérature, les pères font davantage de jeux physiques, tels que le jeu de lutte, que les mères, ce qui a un impact bénéfique pour le développement de la motricité de l'enfant qui doit apprendre à contrôler ses mouvements, à analyser sa propre force au fil de sa croissance, évaluer la distance entre lui et autrui ou par rapport à des objets près de lui, etc. (Dumont, 2011).

Concernant le développement socio-affectif chez l'enfant, Ramdé (2015) souligne que l'engagement paternel peut avoir un impact à plusieurs niveaux :

Au niveau socio-affectif, l'engagement paternel permet aux enfants d'être plus confiants dans leurs capacités, d'être plus responsables et d'échanger plus facilement avec les adultes et les pairs dès l'âge préscolaire. L'engagement paternel a aussi été associé à une satisfaction globale dans la vie chez l'enfant et à une diminution des risques de dépression, de détresse émotionnelle, d'expression d'émotions négatives comme la peur et le sentiment de culpabilité, de problèmes comportementaux et de détresse psychologique. Le paradigme de l'engagement et du rôle paternels devient de ce fait incontournable dans l'étude du développement socio-affectif et cognitif de l'enfant, d'autant plus que le père peut y figurer à titre de compagnon, donneur de soins, protecteur, modèle, guide moral, instructeur et pourvoyeur. (p.4)

On peut constater que la présence et l'engagement du père a un impact majeur dans la vie future de l'enfant concernant sa gestion des émotions, son expression de celles-ci ainsi que leur régulation.

Dans un autre ordre d'idées, voici quelques facteurs favorisant un engagement positif et optimal chez les pères. Le Ministère de la Famille (2002) affirme qu'un facteur contribuant à l'engagement du père dans son rôle est la réceptivité de son milieu de travail qui lui permet, ou non, une conciliation travail-famille réussie et positive. Dans le cas où celle-ci n'est pas permise ou est irréalisable, le père peut éprouver des difficultés dans son engagement parental. Un autre facteur contribuant à l'engagement du père réside dans

la qualité de la relation conjugale ou coparentale. Lorsque celle-ci est positive et que la conjointe encourage le père à s'impliquer et le renforce positivement, celui-ci s'implique davantage dans l'éducation et les soins qu'il donne aux enfants, surtout lorsque ceux-ci sont au nombre de 2 et plus, qu'ils sont d'âge préscolaire et que la mère est sur le marché du travail.

2.4 Approches

Pour guider mes observations auprès des pères, différentes approches ont été utilisées. Parmi celles-ci, il y en a une qui tire ses fondements du courant de l'écologie humaine. Il s'agit de la perspective écosystémique de Bronfenbrenner (1979) qui comprend son modèle écologique. Cette approche réfère au fait de prendre en considération plusieurs sphères gravitant autour de l'individu avec lesquelles il est en interaction continue. D'ailleurs, Ndiaye et St-Onge (2012) affirme que cette approche a servi à plusieurs reprises dans des contextes d'observation et d'intervention en santé mentale auprès des enfants en raison de son regard holistique qui permet de prendre en compte toutes les sphères gravitant autour de l'enfant. Parmi ces sphères, il y a l'ontosystème. Ce dernier représente l'individu en considérant ses attentes, son âge, son sexe, ses savoirs, ses problèmes de santé, sa personnalité, ses stratégies de *coping*, ses valeurs, ses croyances et son Histoire. Ensuite, on retrouve les microsystèmes. Ces derniers représentent les milieux de vie de l'individu tels que son entourage, son école, son milieu de travail, ses loisirs, sa maison, ses amis, sa famille, sa garderie, les organismes et les établissements de soins et de services qu'il fréquente ainsi que les associations et les organismes qu'il fréquente. Le système suivant est nommé le mésosystème. Il fait référence aux interrelations entre tous les microsystèmes. Prenons par exemple l'école de l'enfant et son milieu familiale. S'il y a un manque de communication entre ces deux milieux, l'enfant risque d'en être affecté. Quant à l'exosystème, il représente l'organisation des soins et de services, la qualité de ces derniers, leur disponibilité, leur continuité, leur accessibilité, les types de services ainsi que les modèles d'intervention. Finalement, on retrouve le macrosystème. Ce dernier réfère à la communauté dans son ensemble, les valeurs sociétales, les normes, les idéologies, les politiques gouvernementales, la culture sociale et l'organisation de la communauté. Le temps, quant à lui, est représenté par tous ces systèmes qui évoluent et qui changent au fil du temps.

L'approche systémique a également été utilisée pour l'observation et l'intervention dans ce contexte familial. Celle-ci permet de s'intéresser aux relations entre les individus ainsi qu'au contexte dans lequel les interactions se sont déroulées et dans lequel une problématique s'est développée au fil du temps. Plus précisément, dans le contexte de cette étude de cas, cette perspective a été employée pour observer toutes les interactions entre chacun des membres de chaque famille, autant les interactions parents-enfants que celles entre frères-sœurs et de même qu'entre petits-enfants et grands-parents comme le veut cette perspective (McHale, 1997, cité dans Rouyer, 2012, p.272). De plus, des génogrammes ont été réalisés pour présenter une vue d'ensemble entre chacun des membres et la structure familiale de chacune de ces familles. De cette façon, chaque sujet faisant partie de l'équation familiale contribue aux résultats de la stimulation qu'offre le père ou le conjoint aux jeunes enfants.

Dans un même ordre d'idées, la philosophie de la responsabilisation ou dite *empowerment* a été mise de l'avant lors des interventions et observations auprès de ces familles et de ces pères. Selon Gutiérrez (1995), citée dans Ninacs (2008), l'*empowerment* s'accompagne des éléments suivants :

a) un sentiment de pouvoir personnel lié à une capacité d'influencer le comportement d'autres personnes; b) une orientation de l'intervention axée sur le développement des forces existantes des individus et des communautés; c) un cadre d'analyse écologique; et d) une adhésion à l'idée que le pouvoir ne constitue pas celui du domaine des sciences politiques ou de la sphères législatives, mais plutôt celui qui s'exerce par l'action autonome, que cette dernière soit individuelle ou collective. (p.15)

Une approche *d'empowerment* consiste donc à redonner le pouvoir d'agir à l'individu qui se trouve à en manquer pour des motifs divers tels que sa situation socioéconomique, la pauvreté intellectuelle, un handicap, une fragilité affective, son âge, son statut social, etc. (Bergeron, 2015).

Finalement, l'approche cognitivo-comportementale fait aussi partie de ce projet de recherches et d'observations. D'ailleurs, elle a encadré l'utilisation de la méthode d'observation des attitudes et des comportements adaptatifs (MOACA) (Pronovost, Caouette *et al.*, 2013). Cette approche amène l'individu à se concentrer dans l'ici et le maintenant, à gérer ses émotions pour modifier ses schémas cognitifs. Par exemple, la personne en difficulté est invitée à réfléchir sur ses agissements et ses pensées pour agir sur ses émotions et donc sur ses actions qui en découleront par la suite. En ce sens, elle

viser la résolution de problèmes par l'individu lui-même. Des fiches ont été rédigées autour des centrations et des faits d'observation.

La procédure employée pour le suivi consiste en l'observation active auprès des familles vivant en contexte de vulnérabilité, par le biais d'activités dirigées, semi-dirigées ou d'observations non participantes dans leur environnement naturel au domicile. En considérant le programme des S.I.P.P.E. dans lequel sont inscrites les familles observées, il va de soi qu'un des objectifs des visites à domicile est de protéger en prévenant les risques de danger et de négligence des jeunes enfants de 0-5 ans. Selon Léon et Rey (2019), « le domicile renvoie à la vie domestique et à l'intime, c'est l'espace au sein duquel s'inscrivent les pratiques et les mémoires familiales, s'accumulent les objets et décors témoins de l'histoire du groupe – photographies, lettres, bibelots, dessins et objets réalisés par les enfants » (p.8). De ce fait, la pertinence de ce lieu pour les rencontres est qu'elles permettent à l'observatrice de réaliser des observations, des constats et des interventions exhaustives et qui prennent en compte l'environnement de vie de base des enfants.

De plus, ce type de visites est préconisé, car la littérature scientifique appuie l'efficacité des visites à domicile et de l'intervention éducative précoce combinée à une intervention parentale en fonction des clientèles et des objectifs ciblés : (a) les familles dont la mère a 20 ans ou plus et vit en contexte de vulnérabilité, (b) les familles dont la mère a moins de 20 ans et (c) les familles dont un parent a une problématique particulière (dépendance, maltraitance/négligence, santé mentale, déficience intellectuelle). Pour (a) les familles dont la mère a 20 ans ou plus et vit en contexte de vulnérabilité, il est ressorti que la combinaison de l'intervention éducative précoce et l'intervention parentale ainsi que les visites à domicile permettent l'atteinte de nombreux objectifs. Pour (b) les familles dont la mère a moins de 20 ans, la même combinaison permet des résultats similaires à (a). Toutefois, les visites à domicile peuvent être plus difficiles à effectuer lors des périodes scolaires. De plus, les visites à domicile auraient un impact positif en ce qui a trait la santé des parents et à l'amélioration de leurs conditions de vie, mais pas les deux types d'intervention combinés. Finalement, pour (c) les familles dont un parent a une problématique particulière (dépendance, maltraitance/négligence, santé mentale, déficience intellectuelle), les preuves ne sont pas assez définies et nombreuses pour permettre d'affirmer l'efficacité des visites à domicile chez ces familles. De plus, l'efficacité

des deux types d'intervention combinés n'est pas documentée (Institut national de santé publique du Québec, 2010).

2.5 Méthode

La méthode de cueillette d'informations a été réalisée par choix des familles échantillons. L'étudiante choisissait elle-même les familles qui répondraient aux critères d'inclusion prédéfinies par elle également, en début de stage. Lorsqu'une famille répondait aux critères d'inclusion, le père et la mère devaient décider si elles désiraient faire partie de l'étude.

Pour le recrutement des familles échantillons, plusieurs critères d'inclusion et d'exclusion ont été prédéterminés. Tout d'abord, pour qu'une famille soit retenue, il devait y avoir un homme présent au domicile d'une façon permanente et régulière. Cet homme devait aussi être engagé en tant que figure paternelle, qu'il soit le père biologique des enfants ou le conjoint de la mère. Ensuite, la famille devait avoir au moins 1 enfant qui demeure au domicile avec elle. Cela ne pouvait pas être un couple qui attend un nourrisson. De plus, la famille devait faire partie du programme des S.I.P.P.E. dans le cadre du stage de l'étudiante. Elle devait aussi être rencontrée régulièrement à son domicile par la stagiaire. Le cas échéant, elle n'aurait pas pu observer la famille suffisamment longtemps et d'une façon régulière. Les rencontres avec celles-ci devaient être réalisées au domicile pour permettre également à l'observatrice de faire partie du contexte naturel de la famille. Les rendez-vous au bureau dans le milieu de stage n'auraient pas donné les mêmes résultats et cela n'était pas souhaité.

En plus de ces familles échantillons, au début de la cueillette d'informations, quatre autres familles ont été rencontrées à leur domicile. Des discussions et des observations globales ont été menées, mais n'ont pas pu faire partie de l'échantillonnage de cette étude de cas pour les motifs suivants : absence d'un père, absence d'un conjoint, non-implication du père, couple attendant un premier enfant, famille manquant constamment ses rendez-vous, donc impossibilité pour l'observatrice de réaliser sa cueillette de données sur une base régulière et constante. Dans le cadre du stage, lors des rencontres à domicile de ces familles, les observations des interactions père-enfant qui sont les fondements de cette étude de cas n'ont donc pas pu être réalisées tel que souhaité, ce qui a mené à la

décision de ne pas les inclure dans l'échantillonnage et la cueillette de données pour ce projet d'étude de cas.

Tableau 1
Caractéristiques des pères retenus dans l'échantillonnage

Caractéristiques	Père Famille 1	Père Famille 2	Père Famille 3
Âge	28 ans	28 ans	27 ans
Occupation	Opérateur de machinerie lourde	Conduit un camion de chargement pour une entreprise.	Père au foyer
Niveau de scolarité atteint	Diplôme d'études professionnelles	Diplôme d'études secondaires non confirmé.	6 ^e année de l'école primaire complétée.
Qualité de la relation conjugale	Bonne qualité, le couple est solidaire en général et s'entraide dans les tâches qui sont partagées.	Ambivalente, car la relation est parfois peu harmonieuse, présente beaucoup de désaccords, mais peut être parfois harmonieuse lorsqu'ils s'entraident dans le d'atteindre un même objectif.	Relation désorganisée. Peu ou pas d'entraide entre les parents, très mauvaise communication, les tâches ne sont pas partagées également, absence du père lorsqu'il se sent impuissant ou dépassé.
Lien avec les enfants	Père biologique d'un enfant et beau-père de 2 enfants.	Le beau-père des jumeaux de sa conjointe.	Père biologique de l'enfant.

2.5.1 Description des trois familles

Famille 1. Tout d'abord, cette famille a été observée à raison de une à deux heures tous les 2 semaines à partir du mois d'octobre 2019 jusqu'à mars 2020. Cette dernière est composée d'un père, d'une mère et de 3 fillettes. Les 2 aînées sont les enfants biologiques de la mère, mais pas du conjoint de celle-ci. Seulement la fillette la plus jeune est l'enfant

biologique des deux. La mère est âgée de 30 ans et a complété son secondaire 3 et a complété un test de développement général (TDG). Ce test permet de mesurer les compétences de la personne pour obtenir une attestation affirmant qu'elle est prête à amorcer une formation professionnelle par la suite. Donc, madame est actuellement serveuse à raison d'une à deux fois par semaine le soir. Le père est âgé de 28 ans, il détient un diplôme d'études professionnelles (DEP) en opération de machinerie lourde et il travaille dans ce domaine de façon saisonnière. La fille aînée est âgée de 7 ans. Elle n'est pas l'enfant du père présent dans cet échantillon. Son père biologique ne vit pas avec eux. Elle le voit tous les 2 semaines, en intervalle avec leur mère. Elle fréquente l'école primaire. La fille cadette est âgée de 4 ans. Elle a le même père que la fille aînée et elle le voit aussi tous les 2 semaines, en intervalle avec leur mère. Elle fréquente le CPE. La fille benjamine est âgée de 10 mois et demi. Elle est née prématurément, mais a rattrapé son âge développemental. Elle est l'enfant biologique du couple et fréquente le CPE.

Famille 2. Cette famille a été observée à raison de 1 h à 2 h toutes les 2 semaines à partir du mois d'octobre 2019 jusqu'à mars 2020. Celle-ci est composée d'une mère et de son conjoint. Ce dernier n'est pas le père du couple de jumeaux garçons. Cependant, il s'implique à titre de « père » auprès d'eux. La mère est âgée de 22 ans, elle est d'origine péruvienne. Elle est actuellement mère au foyer, elle ne travaille pas. Cette mère détient son diplôme d'études primaires qu'elle a complétées dans le cadre du programme CFER il y a quelques années. Madame n'est plus en couple avec le père des jumeaux, et ce, depuis environ 1 an. Ils ne sont pas en bons termes, il y a régulièrement des conflits et ils n'arrivent pas à se comprendre sans se mettre en colère et sans s'attaquer l'un et l'autre. Quant à lui, le conjoint actuel est âgé de 28 ans, il est caucasien. Il n'a pas d'enfant biologiquement. Le niveau de scolarité atteint par monsieur n'a pas été confirmé. Il travaille actuellement dans une entreprise pour laquelle il conduit un camion de chargement. Il travaille plusieurs fois par semaine puisqu'il est le principal pourvoyeur de cette cellule familiale. Les deux jumeaux sont nés prématurément et ont été gardés quelques jours à l'hôpital de St-Justine. Le jumeau A est âgé de 3 ans. Actuellement, il ne va pas à la garderie, il reste à la maison avec sa mère et est chez son père toutes les 2 semaines. Récemment, sa mère l'a inscrit à des ateliers à La Maison de la Famille. Le jumeau B ne va pas à la garderie, il reste à la maison avec sa mère et est chez son père

toutes les 2 semaines. Récemment, sa mère l'a inscrit à des ateliers à La Maison de la Famille.

Famille 3. Cette famille a été observée à raison de 1 h à 2 h tous les 2 semaines à partir du mois d'octobre 2019 jusqu'à janvier 2020. Elle est composée d'un père et d'une mère et de leur nouveau-né. Ce dernier est une petite fille. La mère est âgée de 22 ans, elle souffre d'un trouble d'anxiété généralisé et est marquée par un passé très difficile. Madame n'a pas complété ses études secondaires, seulement le secondaire 3. Elle ne travaille actuellement pas puisqu'elle est en congé maternité et elle demeure à la maison pour s'occuper de leur fille. Le père est âgé de 27 ans, est d'un caractère impulsif et démontre de grandes difficultés à gérer ses émotions qui se manifestent par la colère et l'agressivité associées au syndrome de Gilles de la Tourette. Il a consommé plusieurs types de drogues au cours de sa vie. Il a quelques problèmes de santé physique qui affectent son dos par des grandes douleurs. Monsieur a complété ses études primaires seulement et n'occupe aucun emploi actuellement. La fillette est âgée de 2 mois et demi. Elle est souvent gardée par ses grands-parents. Elle change régulièrement de domicile, et ce, à toutes les semaines; passant de celui de ses grands-parents au sien et inversement.

2.5.2 Les considérations éthiques et le consentement

Le consentement libre et éclairé a été obtenu à l'aide d'un formulaire créé par l'étudiante et co-signé par la directrice initiale du projet de maîtrise de celle-ci, à la session d'automne 2019, dès le début du stage. Le seul formulaire de consentement et de confidentialité qui a été utilisé, signé par l'étudiante, signé par le milieu de stage et signé par la direction de ce dernier est le document sous les droits réservés de l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue qui oblige tous les partis à conserver la confidentialité et la sécurité des informations partagées entre les familles, l'étudiante et la direction du milieu de stage. Ces formulaires sont en annexe. Toutefois, il n'y a pas de formulaire qui a été conçu pour leur participation en tant que familles échantillons dans le cadre de ce projet, mais ce dernier leur a été présenté et expliqué lors d'une rencontre à domicile. C'est donc un consentement verbal de la part des 3 familles retenues pour l'échantillonnage qui a été obtenu. La présentation et les signatures de ce formulaire ont été réalisées lors d'une rencontre à domicile chez chacune des familles échantillons.

2.5.3 La méthode et la structure d'analyse utilisées dans cette étude de cas

La méthode qui a été utilisée pour réaliser les observations se nomme la « MOACA » (méthode d'observation et d'analyse des comportements adaptatifs) qui présente les « TOCA » (techniques d'observation des comportements adaptatifs). Pronovost, Caouette *et al.* (2013) explique qu'il s'agit « d'une structure d'observation développée à l'origine de la profession par Bernard Tessier en 1968 [...] Les faits d'observation étaient rédigés de façon quotidienne par les psychoéducateurs et constituaient la base de leur évaluation clinique » (p.85). L'utilisation de la MOACA permet « au psychoéducateur de façonner son regard clinique en lui donnant une lecture particulière de l'adaptation de la personne dans un contexte de vécu partagé » (p.87).

Les faits d'observation selon la MOACA se concentrent sur 6 éléments. Le premier élément a trait au contexte situationnel et motivationnel du choix de la centration et fait référence à la synthétisation des éléments du contexte situationnel au moment de l'observation et il explique ce qui a motivé le choix de la centration par rapport aux questionnements et hypothèses posés par l'observateur. Le deuxième élément, étant le champ relationnel immédiat, réfère à la séquence de faits qui ont précédé la centration, c'est-à-dire, le moment où des indices de perte d'équilibre a eu lieu. Il s'agit donc à cette étape d'identifier le déséquilibre en observant attentivement les interactions entre les diverses structures et relations entre les individus présents. Le troisième élément est la réalité-défi. Cette dernière se rapporte à l'élément du réel qui a déclenché le comportement de réaction chez la personne observée. Cela permet ainsi d'identifier clairement l'événement ou la situation qui a engendré le déséquilibre dans les interactions entre les individus. Le quatrième élément concerne la réaction comportementale des individus observés. À ce stade, le but est d'évaluer le caractère adéquat ou non de cette réaction par rapport aux conséquences (positives autant que négatives) sur le processus de retour à l'équilibre. Le cinquième élément est l'intervention. À ce moment, l'observateur psychoéducateur décrit les interventions qui ont surgi à la suite de la réaction ou même l'absence de celles-ci. Le but poursuivi est d'évaluer l'efficacité et l'adéquation de ces dernières sur le processus de retour à l'équilibre. Finalement, le dernier élément concerne les résultats. Il s'agit à ce moment d'observer et d'analyser les réactions de la personne ou des personnes observées à la suite de ces interventions ou à l'absence de celles-ci. Cette phase est le dénouement du fait d'observation et de ses éléments par rapport à la centration prédéfinie au tout début des faits d'observation. À ce moment, une question

que doit se poser l'observateur concerne la présence ou non d'un nouvel état de convenance et son maintien dans le temps (Pronovost, Caouette *et al.*, 2013).

Cet essai rend compte des observations visant les centrations suivantes auprès de chacune des familles échantillons : l'aspect relationnel au sein de la famille, les attitudes de chacun des membres, le rôle de chacun d'entre eux ainsi que leurs comportements et implication dans les activités intrafamiliales. L'objectif visé par ces observations est de comprendre comment chacun des membres de la cellule familiale réagit et se comporte face à l'engagement dynamique, plus précisément à la stimulation précoce du père auprès des jeunes enfants, au travers les tâches et les activités quotidiennes.

2.6 Résultats

Caractéristiques générales et évolution de la famille 1. Tout d'abord, la mère montre un manque de confiance en elle et cela transparaît dans ses relations avec ses filles. Elle démontre cependant de la douceur, de la tendresse et de l'écoute envers ses 3 filles. Madame manifeste de la méfiance envers les professionnels en intervention. Elle n'agit pas de la même façon avec ses deux filles aînées et avec la benjamine. Par exemple, avec la plus jeune, madame se montre moins directive, moins autoritaire qu'avec ses deux plus grandes filles. Pour ce qui est du père, il a été observé qu'il assume les mêmes responsabilités que celles de sa conjointe, de façon partagée, quant aux tâches ménagères et aux soins donnés aux enfants. Cependant, envers la benjamine, sa fille biologique, il s'occupe davantage de ses soins et la mère semble le laisser la prendre en charge la plupart du temps.

Du côté de la fille aînée, elle s'est montrée extravertie. Elle aime discuter avec les gens et aime prendre soin de ses sœurs. Quant à la fille cadette, elle s'est montrée plutôt introvertie et réservée, douce, stimulante et dynamique envers sa petite sœur et elle prend soin de cette dernière. La fille benjamine est souriante, intéressée par son environnement et par les gens et est curieuse. Elle est davantage éveillée lorsqu'elle est en interaction par le jeu avec ses deux grandes sœurs. Elle est la fille biologique du couple. Elle reçoit beaucoup d'attention, surtout de la part de son père qui la prend dans ses bras à plusieurs reprises, et ce, même lorsqu'elle est en train de jouer et d'explorer.

Qualité de la relation conjugale. La communication dans le couple parental est leur principal défi. Par exemple, madame n'exprime pas une émotion lorsqu'elle est vécue, elle la conserve et plus tard cela sort en reproches et la cause n'est plus identifiable facilement dans le temps et dans le cours des événements. Monsieur, quant à lui, semble essayer de contrôler les situations et ne pas laisser madame s'exprimer de façon automatique et régulière, ce qui maintient le cycle de la communication déficiente. Cette communication doit être améliorée puisqu'elle leur occasionne des difficultés et des conflits entre eux. Mis à part la communication, le couple s'est montré très solidaire dans le partage équitable des responsabilités et des tâches ménagères et de soins aux 3 enfants. D'ailleurs, ils nous ont semblé former une bonne équipe parentale. Cette stabilité qu'ils offrent ensemble à l'ensemble de la famille est l'une de leurs forces.

Évolution de la relation père-enfants. Le père est très proche de sa fille biologique. Il a été observé une présence continue et affectueuse de la part de monsieur dans ses interactions avec elle. Il est attentionné aussi avec les deux filles aînées, mais est moins « donneur de soins » qu'envers la benjamine qui est son enfant biologique. Aucun changement n'a été observé du début des observations jusqu'à la fin du suivi.

Une impression s'est dégagée à la suite des suivis : la benjamine a été l'enfant voulue en premier lieu par le père qui n'avait jamais eu d'enfants jusqu'à aujourd'hui. D'ailleurs, c'est principalement monsieur qui interagit avec la benjamine et qui s'occupe de ses soins et qui intervient lorsque quelque chose se passe (ex : prévention de chutes, crise de larmes, frustration, etc.) et madame le laisse faire sans s'en mêler. Elle n'agit pas avec autant de détachement envers ses deux plus grandes filles. Elle prend davantage les devants de la situation avec celles-ci qu'avec la plus jeune. Le père, quant à lui, démontre beaucoup d'amour, d'affection, et de joie envers sa fille biologique pour qui il accorde plus de temps et de concentration comparativement aux deux filles de madame. Il a été observé qu'elle semble être sa fierté. D'ailleurs, il a aussi été mentionné par la mère qu'il se montre intrusif envers la benjamine en la surprotégeant puisqu'il désire faire tout ce qu'il peut pour qu'elle réussisse bien, qu'elle se développe bien et surtout qu'elle ne vive pas trop de difficultés/souffrances. Par exemple, lors de jeux simples avec les blocs, lorsqu'elle semble éprouver de la difficulté, il réalise l'action pour elle.

En bref, aucune amélioration et aucune détérioration n'ont été observées durant le suivi dans le cadre du programme. Une continuité a plutôt été observée.

Interactions de stimulation réalisées par le père. Pour développer ses habiletés sociales, il a utilisé les signes de la main pour dire « bye-bye » par exemple. Pour développer ses habiletés cognitives, il a initié des jeux de blocs à assembler, à mettre en paire de 2 et à identifier avec elle. La stimulation des habiletés langagières a été observée par l'utilisation de la parole, l'enseignement de mots simples (ex : couleurs, nom des animaux, prénom de ses sœurs, etc.). L'apprentissage des habiletés émotionnelles s'est observé par l'utilisation de phrases telles que « T'es contente? », « t'es excitée! », « t'es fâchée là hain? ». Les habiletés relationnelles ont été stimulées par des interactions volontairement créées par le père. Ce dernier mettait en interaction la benjamine avec sa mère, ensuite avec ses sœurs et avec lui par des jeux et des moments de complicité (ex : camaraderie). Le développement des habiletés motrices a été observé par des jeux d'empilement de blocs, d'insertion d'objets de formes variées dans des trous qui leur sont associés. Finalement, la stimulation des habiletés perceptives sensorielles a été observée par le toucher de jouets et d'objets de la maison qui ont des textures différentes et particulières, par les caresses des cheveux et des mains par exemple.

Caractéristiques générales et évolution de la famille 2. Pour ce qui est de la mère, elle a démontré un manque de confiance en elle et cela transparait dans ses interactions avec son conjoint et dans son rôle parental auprès de ses enfants. Elle est sensible, à l'écoute de ses enfants, mais a de la difficulté à comprendre le fondement de leurs besoins et ce qui se cache derrière leurs comportements et leurs crises. Dans sa relation de coparentalité avec le père des jumeaux, c'est la guerre. Cela lui fait vivre de nombreuses émotions fortes qui la perturbent au quotidien. Cela transparait d'ailleurs dans la cellule familiale actuelle; dans sa relation avec son nouveau conjoint et dans son éducation envers ses fils. Madame dit pleurer régulièrement et se mettre en colère et vivre beaucoup d'anxiété en raison de cette relation « toxique » pour elle, pour ses enfants et même pour son nouveau conjoint qui en subit les effets. Quant à ce dernier, il montre une grande assurance, parfois une certaine audace même. C'est-à-dire, il émet son opinion, sans se gêner, et ce, même si sa conjointe se sent déstabilisée. Il a présenté des comportements d'autorité envers les enfants, et ce, même si la mère n'était pas d'accord qu'il adopte ce rôle d'autorité auprès d'eux. Il a démontré un très grand intérêt à s'investir dans leur

éducation et à faire partie intégrante de cette famille. Il désire d'ailleurs être une figure d'autorité paternelle pour eux. Il aime jouer avec eux et adopter aussi le rôle de « l'ami ». Il s'engage auprès de la mère dans la gestion quotidienne de la famille (ex : ménage, tâches, courses, éducation, gestion des enfants et du foyer).

De façon générale, chez les deux jumeaux, des retards développementaux ont été suspectés par des spécialistes (évaluations en cours) et observés par l'étudiante. Les principaux retards confirmés concernent leur langage, leur compréhension et leur motricité fine. En ce qui concernant leur difficulté de langage, les deux jumeaux semblent se suivre dans leur développement. Tous les deux ne forment pas de phrase et n'utilisent pas fréquemment le déterminant « le », « la » ou « un », « une » avant l'objet dont il parle. Ce type de langage est dit « grammatical » et survient généralement vers 2 ans et se développe jusqu'à 5 ans. Pendant cette période, l'enfant pourrait faire des demandes comme suit : « Maman, le mien » (en désignant son verre de lait). Ce ne sera plus des demandes comme suit : « Maman, moi » (en désignant le verre de lait) qui seront fréquemment exprimées. Ce dernier exemple relève plutôt du langage dit « télégraphique » présent, normalement, vers 18 mois et qui laissera place au langage grammatical vers les 2 ans de l'enfant. De ce fait, les jumeaux n'ont clairement pas atteint le langage grammatical alors qu'ils ont 3 ans. Ils font leurs demandes de façon gestuelle et par des expressions faciales, des sons et quelques mots relevant du langage télégraphique et en pointant ou en se dirigeant vers leur objet de désir. Leur mère répond à leur demande sans qu'ils n'aient à la formuler. Par exemple, lorsqu'ils ont demandé à boire du jus, ils se sont dirigés tout simplement vers le réfrigérateur et ont dit « jus ». Un autre exemple, lorsqu'ils ont demandé à leur maman un jouet en particulier, ils ont dit « Maman, train ». En ce qui concerne le langage de compréhension, il a été observé qu'ils comprennent relativement bien les demandes qui leur sont faites, mais très souvent, ils décident de ne pas répondre. De plus, selon qui est l'adulte qui fait la demande ou qui leur donne une consigne, parfois, les jumeaux semblent ne pas comprendre la demande et à d'autres moments, ils semblent être timides et refuser d'y répondre ou de passer à l'action demandée. Il a été remarqué aussi que lorsque leur mère leur demande de ranger les jouets ils continuent parfois de jouer comme s'ils ne l'avaient pas du tout entendu, ce qui porte à penser qu'ils ne comprennent pas toujours bien ce qui est demandé, surtout lorsque la formulation employée par l'adulte est réalisée de façon rapide et que les mots utilisés ne sont pas bien articulés. Lorsque nous voulions attirer leur attention et favoriser

leur compréhension, nous nous mettions à leur hauteur et nous nommions leurs prénoms au début de la demande. Ensuite, nous utilisons un langage bref, avec peu de mots, des mots bien espacés entre eux et avec un ton de voix calme et doux. En ce qui concerne leur motricité fine, il a été remarqué également que les jumeaux se suivent dans leur développement. Ils ne sont pas encore capables de tenir correctement un crayon. Ils le tiennent avec le poing entier. Ils ne sont pas capables de dessiner en contrôlant les mouvements, donc il y a de la couleur partout et parfois même en dehors de la feuille blanche. Ils ne sont pas capables de découper avec un ciseau. Leur mère ou le conjoint de celle-ci doit le tenir avec eux et découper avec eux. Bref, de façon générale, leur mère a été vue en train de réaliser les tâches pour eux bien souvent avant même qu'ils aient manifesté une tentative ou une demande correctement formulée ou formulée avec un minimum d'efforts. Cette prise en charge de « faire à la place de » plutôt que « d'inviter l'enfant à apprendre à faire » s'est montrée peu aidante dans cette situation puisque les jumeaux se sont montrés peu persévérant, impatients, inquiets, en colère et en difficulté de s'exprimer et de se sentir compris, autant par la mère, par le conjoint qu'entre eux.

De plus, l'apprentissage de la propreté est difficile et aucune routine n'a jamais été instaurée avant notre arrivée dans cette famille. La mère les surprotège aussi et ne les encadre pas adéquatement. C'est-à-dire, ils démontrent plusieurs efforts pour optimiser leur développement, mais ce ne sont pas toujours les bonnes stratégies et comportements parentaux à utiliser. C'est notamment pour cette raison qu'ils sont suivis par le CLSC puisqu'ils représentent une famille en difficulté pour plusieurs éléments (manque d'éducation, pauvreté économique et intellectuelle, etc.).

Plus précisément, le jumeau A, selon les propos rapportés par la mère, serait plus sensible que son frère. Lorsqu'il vit une émotion, sa première réaction est de se réfugier dans les bras de sa mère. Il aime interagir avec les autres enfants et certains adultes. Finalement, le jumeau B démontre de la difficulté à gérer ses émotions en fonction de son âge. Celles-ci se manifestent pour la plupart du temps par la colère et l'agressivité.

Qualité de la relation conjugale. Le conjoint démontre une assurance qui parfois semble dépasser les limites de madame. Il tente d'être autoritaire envers les jumeaux, et ce, même lorsqu'elle n'est pas d'accord. Cela engendre des conflits. Il désire représenter une figure parentale pour les enfants et il collabore donc avec madame dans l'éducation et la discipline. Cependant, monsieur peut aussi manifester beaucoup de soutien envers

elle. Il désire réellement s'impliquer dans leur relation de jeunes parents. Quant à madame, elle ne semble pas s'affirmer chaque fois qu'elle sent que son conjoint a dépassé ses limites. Cela peut engendrer de la frustration pour elle. Malgré ces désaccords et ces conflits, elle reconnaît que la présence et l'implication de monsieur sont aidantes pour elle et qu'il est bien qu'il soit présent auprès d'elle et de ses enfants.

Section 2 : Évolution de la relation conjoint-enfants. Monsieur se montre parfois autoritaire et à d'autres moments « l'ami » des jumeaux pour qui il affirme tenter de jouer une figure parentale en contribuant à leur éducation. Les jumeaux semblent lui faire confiance, ils recherchent son aide et les interactions avec lui. Le conjoint se montre affectueux et rassurant envers eux. Aucun changement n'a été observé du début des observations jusqu'à la fin du suivi.

En bref, aucune amélioration et aucune détérioration n'ont été observées durant le suivi dans le cadre du programme. Une continuité a plutôt été observée.

Interactions de stimulation réalisées par le père. Pour développer les habiletés sociales des jumeaux, le conjoint a utilisé le jeu. Par exemple, il a débuté, un jeu de pâte à modeler et toute la famille et l'observatrice se sont joint à lui. Les jumeaux ont socialisé entre eux pour apprécier leur création. Il a été observé que l'un des deux garçons a donné une pâte à modeler que l'un d'eux semblait vouloir. Ils riaient aussi face à la création que faisait le conjoint. Ces interactions sociales ont bien fonctionné lors de ce jeu. Pour développer leurs habiletés cognitives, monsieur a notamment participé dans l'un de leurs nombreux jeux de blocs. Les garçons empilaient des blocs et leur mère était en train de jouer avec eux. Le conjoint s'est joint à eux et les questionnait sur leur création. L'un des jumeaux a tenté, avec ses capacités langagières, de lui faire comprendre qu'il faisait un château. La stimulation des habiletés langagières a été observée par l'utilisation de la parole, l'enseignement de mots simples (ex : couleurs, nom des animaux, prénom des autres membres de la famille, etc.). De plus, lorsque monsieur réalise des activités ou des tâches avec les jumeaux, il leur verbalise ce qu'il a l'intention de faire, leur fait des demandes et commente ce qu'ils font. Cela stimule le développement du langage et de la compréhension des garçons. L'apprentissage des habiletés émotionnelles s'est observé par l'utilisation de phrases telles que « T'es content? », « t'es triste! ». Les habiletés relationnelles ont été stimulées par des interactions volontairement créées par le conjoint

Ce dernier mettait en interaction les jumeaux, entre eux, et avec l'observatrice et leur mère, que ce soit dans l'intention d'amorcer des jeux ou uniquement des interactions verbales. Le développement des habiletés motrices a été observé par des jeux d'empilement de blocs, la pâte à modeler, le coloriage et le dessin, les jeux de rôles avec des bonhommes, le lancer de ballons, etc. Finalement, la stimulation des habiletés perceptives sensorielles a été observée notamment par le fait de sentir les pâtes à modeler et les crayons feutres parfumés. Cela a aussi été observé lorsque l'un des jumeaux laissait échapper un gaz, le conjoint riait et disait : « aaah! C'est toi qui a pété? » et à ce moment, l'autre jumeau riait aussi et les trois faisaient des signes gestuels signifiant la mauvaise odeur.

Caractéristiques générales et évolution de la famille 3. Tout d'abord, la mère affiche une méfiance envers les professionnels en intervention. Elle utilise l'humour pour créer un lien avec nous et cela semble lui permettre de se sentir à l'aise et paraître plus en contrôle d'elle-même et de la situation qu'elle vit. Elle démontre aussi un respect face à la hiérarchie qu'impose la grand-mère paternelle envers elle et le père et la fillette. Devant la grand-mère se positionnant comme « la mère qui sait comment éduquer un enfant », elle se tait, acquiesce aux demandes et aux exigences et la laisse prendre des décisions qui, normalement, devraient être assumées par les parents de l'enfant. Madame nous fait part qu'elle a un diagnostic de trouble d'anxiété généralisé et a un passé très difficile qui l'a profondément marquée dans sa vie d'adulte actuelle. Quant au père, il nous a rapporté avoir une grande difficulté à maîtriser sa colère et ses émotions qu'il exprime par l'agressivité. Monsieur nous a affirmé avoir reçu un diagnostic médical de Syndrome Gilles de la Tourette. De plus, il aurait eu une vie assez difficile avec plusieurs défis et embûches qui semblent influencer sa vie actuelle.

Quant à la fillette, elle se montre déjà bien éveillée. Elle recherche les contacts avec les adultes de sa famille. On a pu observer quelques émotions différentes telles que la colère, la tristesse, la joie, l'excitation et la surprise. Elle ne manifeste pas de peur ou de colère lorsque je la prenais dans mes bras. On pourrait associer cela à une certaine habitude pour elle d'être prises dans les bras de plusieurs adultes au cours d'une même journée.

Quelques difficultés ont été observées concernant principalement la stimulation de l'enfant, son environnement (ex : forte présence de fumée secondaire de cigarette et parfois la présence de fumée secondaire de cannabis autour de l'enfant, souvent devant

la télévision depuis son plus jeune âge, etc.), les précautions concernant sa sécurité, par exemple celui de mort subite du nourrisson dont les facteurs de risque étaient inconnus des parents (exemples : dormir sur le ventre ou sur le côté, être enveloppé dans une couverture épaisse, etc.) ainsi que concernant les soins à prodiguer à celle-ci (exemple : ont intégré les aliments solides avant l'âge recommandée (avant 4 mois)). Malgré leur suivi dans le cadre de ce programme, le couple n'applique pas toujours très adéquatement les recommandations, les ignore même parfois et s'en remet à l'expérience de la grand-mère plutôt qu'aux professionnels de la santé.

Qualité de la relation conjugale. La mère a un caractère impulsif et elle est plutôt directe et brusque en paroles envers le père. D'ailleurs, le couple a une communication plutôt agressive en paroles et en comportements, par des attitudes froides et présentant beaucoup de mots vulgaires, un ton de voix très élevé par moment ainsi que des jurons couramment utilisés entre eux et même avec l'ensemble de la famille élargie (l'oncle et la tante paternels). De plus, le couple a un mode de vie peu structuré (heures des repas non déterminés, heure des siestes non déterminées, etc.) et qui traduit un manque d'unité et de routine entre eux. Ces derniers semblent réaliser les tâches de façon seule plutôt qu'en équipe, ce qui mène à un manque de communication et de solidarité entre eux. Il a également été constaté à quelques reprises que la mère, au lieu de prendre le temps de bien montrer à son conjoint comment réaliser une tâche concernant les soins prodigués à leur fille, l'a réalisée par elle-même en ignorant sa présence ou en lui mettant une certaine pression en utilisant des mots signifiants qu'elle allait prendre les choses en main par elle-même (ex : « Laisse donc faire le père! J vais l faire! Hain (prénom de l'enfant) c'est qui le bébé à maman?). Les rôles ne sont pas du tout partagés de façon équivalente.

Évolution de la relation père-enfant. Dès la naissance de leur fille, le père s'est montré peu sûr, angoissé, stressé et fragile face à son bébé qui fait des crises de pleurs. Il démontre un grand manque de confiance en ses capacités parentales. Sa relation père-fille n'est pas encore développée. Aucun lien stable et de confiance n'a été observé ni confirmé par la famille. Monsieur obéit aux recommandations de sa mère qui le défend souvent lors de conflits dans son couple. Il accepte cela, tout comme semble le faire sa conjointe. Lorsqu'il n'est pas certain de ses gestes envers sa fille qui pleure et qui est en crise, il quitte le logement et la laisse avec sa mère et sa grand-mère. De la naissance de la fillette jusqu'à l'arrêt du suivi, il a été observé que monsieur a fourni des efforts et une

certaine progression. Malgré son manque de confiance en ses capacités et en lui-même, il fait des tentatives d'interaction et de développement d'un lien auprès de sa fille en la prenant dans ses bras et en lui parlant d'une façon amusante. Vers la fin de leur suivi dans ce programme, lors des deux dernières rencontres à leur domicile, il a été observé que monsieur a tenté de se rapprocher de sa fille par des mimiques faciales et en la prenant dans ses bras. Il jouait de plus en plus avec elle, au fur et à mesure qu'elle acquérait de nouvelles habiletés.

En bref, une petite amélioration a donc été observée durant le suivi dans le cadre du programme.

Interactions de stimulation réalisées par le père. Malgré les grandes difficultés du père à s'impliquer avec confiance dans le développement et la stimulation de sa fille, pour développer ses habiletés sociales, monsieur a fait des tentatives d'interactions sociales avec elle. Il la regardait et lui parlait de façon amusante. De plus, il a créé des situations d'interactions entre elle et la grand-mère et entre l'enfant et la mère. Pour développer ses habiletés cognitives, nous n'avons pas été en mesure d'observer des situations de stimulation cognitives de la part du père. C'est davantage la mère et la grand-mère qui ont manifesté ces tentatives lors de nos visites à leur domicile. Idem pour la stimulation des habiletés émotionnelles. Il a été observé que le père a tenté de stimuler ses habiletés relationnelles à 1 ou 2 reprises avec sa fille lors de nos quelques visites à leur domicile. Par exemple, lorsqu'il l'a prise dans ses bras, elle s'est mise à pleurer et il a réagi en stimulant la relation par des grimaces et des mimiques faciales accompagnées de sons vocaux pour l'amuser et générer de l'amusement plutôt que des pleurs chez elle. Pour ce qui est du développement des habiletés motrices, nous n'avons pas observé de stimulation réalisée par le père, mais uniquement par la mère et la grand-mère. Finalement, la stimulation des habiletés perceptives sensorielles a été observée à 2 reprises par le père qui a utilisé la couverture douce de la fillette pour l'envelopper dedans. Cela touchait doucement ses joues et ses mains. Mis à part cette stimulation, le père n'en a pas réalisé d'autres pour développer ce type d'habiletés.

2.7 Discussion

En regard des résultats obtenus à la suite des observations faites auprès des 3 familles, la famille 1 présente un modèle de famille plutôt nucléaire et, en apparence, sans difficulté

particulière. Le père a un emploi stable qui lui offre un bon revenu, la mère s'occupe adéquatement des 3 enfants et a, elle aussi, un emploi, et tous leurs enfants fréquentent le CPE et l'école primaire. D'un point de vue extérieur, tout semble se dérouler avec aisance. Les défis résident davantage au sein du couple ainsi que dans leur façon de s'occuper des enfants. C'est-à-dire, le père se montre davantage impliqué envers sa fille biologique puisqu'il y est très attaché comparativement aux filles aînées de sa conjointe. Quant à cette dernière, elle joue un rôle plus maternant envers les aînées qu'envers la dernière. Ces rôles pourraient être mieux équilibrés et partagées entre les deux parents. Quant à la famille 2, les défis sont apparents et sont remarqués dès les premières rencontres à leur domicile. Le conjoint a démontré le désir de faire appliquer ses propres méthodes éducatives selon ses valeurs qui lui ont été inculqués de son enfance, et ce, en dépit de la désapprobation de la mère des jumeaux envers qui il manque d'écoute et de compréhension. Quant à elle, elle pourrait s'affirmer davantage envers lui et mieux lui expliquer ses valeurs et les méthodes éducatives qu'elle préconise pour ses enfants. Par le fait même, leur communication pourrait s'améliorer. Finalement, concernant la famille 3, les défis sont nombreux et concernent surtout la communication et l'équipe parentale du couple. La présence d'agressivité verbale et leur manque de solidarité entre eux dans les tâches et les soins qu'ils octroient à leur fille est un problème qui pourrait entraîner des répercussions à long terme sur le bien-être et le développement affectif de l'enfant. Par la suite, le père présente une grande difficulté à créer un lien d'attachement avec la fillette en raison de son manque de confiance en lui et en ses compétences. Lorsqu'il se sent impuissant et anxieux, il a tendance à s'enfuir du domicile laissant sa conjointe et leur enfant seules. De plus, l'omniprésence de la grand-mère maternelle est possiblement un facteur qui fait en sorte que le père, dès lorsqu'il doute de ses capacités parentales, se retire et laisse sa fille aux soins de sa propre mère et de sa conjointe.

Résumé comparatif des trois familles. Les trois pères choisis pour cette étude de cas présentent des similitudes. Ce qui les rejoint en premier lieu est leur situation de vie familiale dite « vulnérable » puisque selon les balises du programme dans lequel ils sont inscrits pour ce suivi, ils ont démontré être entourés de conditions défavorables. Mais ce n'est pas le seul aspect qu'ils partagent. Un point commun observé concerne notamment leur niveau d'éducation scolaire. Ces 3 pères n'ont pas terminé leur parcours à l'école secondaire. Concernant l'évolution de leur relation avec leurs enfants, il y a quelques similitudes. Parmi ces derniers, il a été remarqué que ces hommes éprouvent parfois de

l'inquiétude et un sentiment d'impuissance envers leurs enfants qui se développent et qui grandissent. Par exemple, la peur que leur enfant se trompe, vive un échec, ne réussisse pas, etc. Malgré ceci, il a été constaté que les pères éprouvaient de l'amour pour leurs enfants malgré les difficultés et défis rencontrés. De ce fait, leurs intentions sont que leurs enfants vivent moins de difficultés qu'eux et qu'ils se développent bien.

Cependant, il a été constaté que ces 3 hommes ont davantage de différences que de points communs en termes de personnalité, de place qu'ils occupent au sein de leur famille et de leurs enfants ainsi qu'en ce qui concerne leurs conditions de vie et leur qualité de vie familiale. Si on compare le père de la famille 1, celui-ci gagne un revenu beaucoup plus élevé que celui du père de la famille 2. Et si on compare ces derniers avec le père de la famille 3, qui ne travaille pas, cela est encore plus évident. De plus, la santé mentale du dernier père est un grand défi pour lui comparativement à la santé mentale des pères de la famille 1 et 2. Les conditions de vie de ces trois familles sont différentes, ce qui permet d'affirmer que l'intensité et la quantité des enjeux et défis que chacun d'entre eux vit sont très différentes.

Pour la famille 1, la qualité de la relation père-enfants s'est montrée en continuelle évolution, sans dégradation et sans amélioration particulière. Le père a maintenu ses interactions de stimulation envers sa fille biologique tout au long des observations qui ont eu lieu à son domicile dans le cadre du suivi. C'est-à-dire qu'il a réalisé plusieurs types de jeu avec elle, l'a nourrie devant nous et a pris en charge ses soins d'une façon stimulante, et ce, encore lors de la dernière visite à leur domicile. Ce type de maintenance en ce qui a trait à la relation père-enfants observée est similaire dans le cas de la famille 2. Le conjoint qui agit comme figure paternelle auprès des jumeaux a conservé, tout au long du suivi, des interactions de stimulation envers eux. Ces interactions concernent divers jeux avec leurs jouets, des interactions sociales et des petites discussions, etc. Aucune amélioration particulière et aucune dégradation n'ont été observés. Concernant la famille 3, une légère amélioration a été remarquée vers la fin du suivi. Lors des deux dernières visites à leur domicile, le père a été vu en train d'amorcer un lien et un contact avec sa fille âgée. Il l'a prise dans ses bras et l'a regardée en lui souriant et en faisant des mimiques faciales amusantes. Avant nos observations à leur domicile, lorsque l'enfant est née, le père avait très peur, était nerveux et ne se sentait pas à l'aise en ce qui la concerne. Cependant, de semaine en semaine, des efforts ont été constatés.

Facteurs facilitants et difficultés lors des observations auprès des trois pères.

Tout d'abord, parmi les facteurs qui ont facilité les observations de ces pères, on retrouve le lieu de celles-ci qui est le domicile. Ce dernier a rendu possible plusieurs observations en contexte naturel qui auraient donné des résultats possiblement différents si elles avaient eu lieu dans un bureau au CLSC par exemple. Lors de ces visites, les pères pouvaient continuer de vaquer à leurs occupations et à octroyer les soins à leurs enfants tout en discutant avec nous et en étant observés. De plus, puisqu'ils restaient à leur domicile lorsque les visites avaient lieu, cela leur évitait ainsi de devoir trouver une façon de se rendre aux visites, ce qui allégeait leur quotidien. Idem pour leurs enfants qui pouvaient continuer à suivre le cours de leur journée dans leur maison au lieu d'être habillés et transportés dans un bureau, comme cela aurait été le cas si les rencontres se passaient au CLSC. Un autre facteur facilitant fut la planification libre des visites. Par exemple, dans le cas de ces 3 familles, nous tenions compte de la disponibilité et de l'horaire des couples et de leurs enfants lorsque nous leur proposons la date et l'heure de la prochaine visite afin de nous assurer de voir l'ensemble de la cellule familiale, autant les adultes que tous leurs enfants.

Un défi rencontré a trait aux horaires. Dans le cadre de ce programme du CLSC et de ce suivi, les visites devaient avoir lieu sur les heures d'ouverture de bureau dites « traditionnelles », soient entre 8h et 16h. En général, les pères sont souvent au travail en dehors de ces heures, ce qui parfois pouvait faire en sorte qu'un père soit absent lors de nos visites. Toutefois, considérant cela, nous avons planifié chacune des visites en avance avec les pères afin de nous assurer de pouvoir les voir lors de nos passages au domicile. Il est arrivé que le conjoint de la famille 2 était absent puisqu'il était en train de travailler, mais cette situation ne s'est pas reproduite puisque les autres visites ont été planifiées en considérant l'horaire de monsieur. Un autre élément a amené une certaine difficulté dans les observations puisqu'il limitait les situations d'observations. C'est-à-dire, puisque les rencontres au domicile suivaient des objectifs précis du programme dans lequel ces familles sont inscrites, il était plus difficile d'observer des interactions entre père et enfants puisque ces visites étaient centrées sur la mère. Par exemple, lors de visites à domicile servant à accompagner les mères dans leurs nouvelles tâches avec leur bébé naissant, cela limitait probablement les situations entre le père et l'enfant. D'ailleurs, tel

que constaté, les interactions de stimulation étaient davantage observées chez les pères ayant des enfants âgés d'au moins plusieurs mois, voire presque un an.

Possible plan d'action pour donner suite à cette étude de cas. Si je continuais à suivre la famille 1, il serait pertinent de travailler sur les aspects suivants avec le père : laisser davantage la mère prendre en charge les soins de la benjamine et continuer de faire interagir et participer l'ensemble de la cellule familiale lors des situations de stimulation. De plus, un autre objectif que pourrait poursuivre un éventuel plan d'action pourrait concerner ses interactions parfois intrusives envers sa fille. C'est-à-dire, même si cela est fait d'une bonne intention de faire réussir sa fille lors des jeux de stimulation, il pourrait prendre davantage le temps de l'observer, de la laisser faire par elle-même et de ne pas tenter de lui offrir la solution immédiatement. Finalement, un autre objectif pourrait concerner le couple et sa communication. Monsieur et madame pourraient travailler l'expression de leurs besoins et émotions dans un délai le plus rapproché possible de l'événement déclencheur d'un malaise, d'une frustration ou d'un conflit.

Dans la famille 2, un éventuel plan d'action pourrait concerner, en priorité, la solidarité du couple en établissant des attentes claires en ce qui concerne l'éducation des enfants. Pour ce faire, tout d'abord, le conjoint de madame pourrait s'assurer des règles qu'elle désire instaurer quant à l'éducation et aux objectifs à atteindre dans le développement de ses jumeaux. De ce fait, il pourrait améliorer sa compréhension envers celles-ci et ainsi mieux les respecter. De plus, il serait judicieux pour cette équipe parentale d'améliorer ses techniques éducatives et pédagogiques afin d'optimiser les apprentissages réussis chez les garçons. Par exemple, lorsque les jumeaux vivent une émotion, celle-ci n'est pas très bien décodée par le couple, ce qui fait qu'ils ne réagissent pas de la bonne façon pour répondre aux besoins. Par le fait même, cela amplifie souvent leurs crises. Finalement, il serait aussi pertinent d'amener le couple à travailler sa communication afin qu'elle soit plus harmonieuse, plus unie et qu'elle engendre moins de conflits et de malentendus entre eux.

Si la famille 3 avait à être rencontrée sur un long terme à la suite de ces observations, l'un des objectifs poursuivis pourrait concerner le couple en premier lieu. Leur communication est difficile, agressive et n'engendre que des conflits et des frustrations. De plus, il est reconnu que les conflits, qu'ils soient agressifs, violents ou discrets, ont un impact sur le

bien-être des enfants. De ce fait, au fil des années, leur enfant grandira dans un environnement négatif dans lequel règne les paroles agressives et les conflits. Il serait judicieux que le couple se rende compte des impacts de leur communication conflictuelle sur leur enfant pour ensuite l'améliorer. Un deuxième objectif qui est lié au premier concerne leur travail d'équipe parentale. Le couple gagnerait à apprendre à s'entraider, à faire certaines choses ensemble, à s'encourager mutuellement et à faire preuve de patience et de compréhension l'un envers l'autre pour mieux soutenir le développement de leur fille. Finalement, il pourrait y avoir un travail à faire concernant le père dans ses interactions avec sa fille. Il serait important qu'il développe une meilleure confiance en lui et un meilleur sentiment de compétences en ses capacités paternelles. Même si des efforts ont été observés vers la fin du suivi, ils doivent être maintenus si monsieur désire améliorer son sentiment de compétence. Faire des tentatives et prendre les occasions qui se présentent pour vivre des moments d'interaction et de stimulation avec sa fille sont des techniques qu'il pourrait employer pour atteindre cet objectif par exemple.

La pertinence de l'approche psychoéducative. L'approche psychoéducative est pertinente dans l'éventualité où ces familles sont encore suivies et soutenues dans le futur, car elle permettra de faire appel à l'ensemble des systèmes les entourant. Étant donné ses différentes techniques d'observation et d'intervention, elle offrirait une vue globale pour l'intervenante qui assurerait un suivi auprès de ces familles. Selon Boisvert (2015), parmi les techniques d'intervention en contexte familial à domicile, l'ignorance intentionnelle pourrait permettre aux enfants d'agir librement et de laisser réagir librement les parents. Cette technique consiste à ne pas intervenir sur les comportements afin de permettre aux membres de la cellule familiale de réagir naturellement. Il ne s'agit pas ici d'une ignorance en termes de technique de discipline parentale. Par la suite, la technique de regroupement consiste à rassembler les membres de la famille dans une intention précise. Par exemple, l'intention peut être de centrer son observation sur les interactions entre un père et son bébé, ensuite entre le père et sa conjointe. Quant à la technique de la permission formelle, cela peut favoriser l'adoption de certains comportements que l'observateur désire voir adopter par un individu et ses pairs. La reformulation pourrait permettre au membre d'une famille de constater leurs efforts, de réaliser l'impact ou les conséquences de certains comportements ou réactions, etc. L'interprétation, dans cette situation, serait favorable dans le sens où l'observateur stimule la réflexion d'un membre d'une famille. Par exemple, en tentant d'y apporter une interprétation, il lui permet de se

questionner sur les motifs de ses réactions ou sur celles de son enfant s'il s'agit du parent. La technique de la proximité permettrait par exemple d'encourager les parents à continuer leurs efforts de stimulation et d'éducation en leur témoignant une présence par la proximité signifiante : « Tu n'es pas seul(e), je suis là avec toi ». L'intervention par signe ainsi que l'aide opportune sont toutes des techniques qui favoriseraient la mise en action et la modification des comportements et des réactions parentales auprès des parents et de leurs enfants.

Quant aux techniques d'observation, toujours dans un contexte auprès des familles, à leur domicile, les observations directes et participantes sont des plus pertinentes puisqu'elles permettent à l'observateur d'assister au contexte de vie naturel de ces cellules familiales sans trop s'engager et diriger les actions entre les parents et leurs enfants comme le ferait l'observation de type « engagée ». De plus, dans ce contexte d'observation, le type « indirect » pourrait davantage être pertinent dans le sens où des outils d'observation et des instruments de mesure seraient remplis par les parents et utilisés ensuite par l'observateur dans son rapport. Toutefois, dans ce contexte d'observation en milieu familial, le fait de se baser sur des observations réalisées sur le terrain permet davantage la création d'un lien de confiance entre celui qui observe et les familles ainsi que des réactions plus réalistes, plus naturelles et plus spontanées. Lors des rencontres à domicile, nous observions parfois de façon participative et parfois plus en « retrait », car nous devions regarder comment les parents s'occupent des enfants selon leurs propres méthodes parentales. Cependant, lors des jeux de stimulation et des interactions adultes-enfants, nous participions comme si nous étions un « ami » de la famille. Ceci permettait d'observer le développement global des enfants qui, comme nous le savons, peut être manifesté différemment envers leurs parents qu'envers des adultes étrangers. Par exemple, envers leurs parents, certains enfants peuvent parler de façon plus jeune que leur âge développemental et que leurs compétences, comparativement à leurs interactions avec d'autres adultes ou avec des amis. Par la même occasion, le fait de participer plus activement en « influençant » les interactions, il nous a été possible de stimuler les pères à vivre des situations de stimulation envers leurs enfants comme nous devions les faire émerger et les encourager dans cette étude de cas.

De plus, puisque la psychoéducation valorise l'importance et la portée positive qu'offrent les situations d'utilisation du vécu partagé dans le milieu de vie de la famille, elle est donc

grandement pertinente dans un éventuel suivi auprès de ces familles. Par exemple, une situation observée au domicile d'une famille pourrait ensuite être utilisée dans un autre contexte auprès de cette même famille. Prenons l'exemple d'une petite fille qui crie pour obtenir un jouet. Son père réagit en ne le lui donnant pas immédiatement. Il cherche plutôt une façon de lui expliquer que le fait de crier pour obtenir ce qu'elle désire n'est pas une façon qui sera des plus efficaces et respectueuse envers autrui. Quelques semaines plus tard, lors d'une autre visite à domicile, une situation similaire se produit et le père semble démuni par rapport à celle-ci. L'observateur pourrait dans ce cas lui rappeler comment il a réagi la dernière fois et les conséquences positives qui en ont découlé afin de le soutenir dans ses capacités parentales.

Il est intéressant de constater que nous pouvons tirer certaines conclusions des observations réalisées dans le cadre de cette étude. En ce qui concerne la MOACA, l'observation des stratégies adaptatives des pères a permis de mieux comprendre comment ces hommes s'adaptent à leur réalité familiale ainsi qu'à leur rôle parental dans leurs interventions de stimulation auprès de leurs bébés et jeunes enfants. La raison est que cette méthode d'observations permet de décortiquer un fait d'observation à partir des événements précédents la situation jusqu'aux interventions qui en ont suivi. Plus précisément, le fait d'observation se décortique en différentes sphères de centration qui le composent. Cela permet ainsi de comprendre la façon dont les pères réagissent à l'événement puisque nous pouvons prendre connaissance du processus à partir des faits le précédant. De plus, ces observations ont permis de mieux identifier des façons de stimuler les jeunes enfants selon une approche davantage masculine, notamment celle visant l'utilisation du jeu entre le père et l'enfant. En observant les pères réaliser des moments de stimulation, il a été aussi remarqué qu'ils le faisaient la grande majorité du temps de façon ludique, amusante, bref un peu comme un jeu. Ensuite, cette identification pourra être transposée chez la mère des enfants, ce qui favorisera un échange d'habiletés et d'aptitudes parentales entre les deux. Un autre apport est l'ajout d'interventions et d'actions davantage centrées sur l'implication du père lors de la grossesse, lors de l'accouchement, à la suite de la naissance du bébé ainsi que durant les différents stades de développement du jeune enfant. Concernant la grossesse, il existe la méthode « Bonapace » qui vise l'implication du conjoint dans la gestion des sensations diverses qu'éprouve la femme qui accouche par des méthodes de relaxation, de soutien par la stimulation des points de pression, etc. Cette observation a aussi permis de constater les

bénéfices de ces apports masculins pour la stimulation des enfants de ces familles observées. Il y a eu l'ajout d'activités et d'interventions de stimulation favorisant les interactions intrafamiliales pères-enfants au domicile des familles. Par la même occasion, une analyse des stratégies adaptatives des hommes a pu être réalisée au travers la stimulation précoce qu'ils offraient à leurs enfants (Naître et grandir, 2014).

Toutefois, il existe également des facteurs défavorables à un engagement positif et optimal chez les pères. D'ailleurs, ils ont été rencontrés auprès des trois familles. D'abord parce que le programme des S.I.P.P.E. utilise une approche davantage centrée sur la mère ce qui ne favorise pas l'implication du père dès le début de la grossesse. Ensuite, parce que les rencontres se déroulent généralement assis autour de la table et sous forme « d'interrogatoire » que l'intervenant(e) fait passer à la mère et au père s'il est présent. Au cours des observations menées dans le cadre de cette étude de cas, exceptionnellement, l'observatrice a fait jouer les familles, a stimulé les enfants et a invité les pères à faire de même auprès de ceux-ci. À la fin des suivis, l'un des pères a fait part à l'observatrice qu'il avait apprécié avoir fait partie de son étude et qu'il avait aimé le fait d'avoir pu démontrer ses aptitudes auprès des enfants. Au regard de cela, l'observatrice a compris qu'il avait apprécié être mis de l'avant à certains moments ciblés lors des rencontres. Breton, Puentes-Neuman *et al.*, (2009) se sont d'ailleurs interrogés sur « l'adéquation entre les besoins et les intérêts des pères dans des activités de stimulation précoce ». Ils se sont aussi intéressés à la « compréhension des services offerts et de leur adéquation aux besoins et aux caractéristiques des pères » (p.194) dans le domaine des services d'intervention précoce auprès des pères en tant qu'agents de stimulation pour leurs jeunes enfants.

Parmi les résultats de cette étude que ces auteurs ont menée, il est ressorti que les milieux de la pratique, autant les décideurs que les chercheurs, souhaitent inclure les pères dans ces services. Cependant, ils se sont interrogés concernant le désir des pères de s'impliquer. La plupart des pères qui ont été rencontrés au cours de l'étude ont permis d'affirmer leur intérêt envers cette procédure. Cependant, il est ressorti que plusieurs d'entre eux ne connaissent pas clairement les services offerts en petite enfance et encore moins ceux qui leur sont offerts en tant que parents. De plus, il a été confirmé que la majorité de ces services sont exclusivement féminins. Les pères se retrouvent donc en petit nombre lorsque ceux-ci participent à des groupes de parents. Ceux-ci se retrouvent

parfois dans des situations délicates lors desquelles, entourés de mères qui les regardent et s'attendent à ce qu'ils témoignent de leur expérience ou point de vue en tant que pères, ce qui est parfois confrontant pour eux. Cela souligne l'importance que des programmes soient conçus exclusivement pour les pères afin qu'ils se retrouvent entre eux plutôt qu'en nombre inférieur aux mères dans un même groupe. L'horaire des services contribuent aussi à la difficulté de participation des pères à ces services, notamment en raison de l'heure choisie pour les ateliers ou les rencontres. Les pères sont souvent indisponibles ou difficiles à rejoindre en semaine, en pleine journée, ce qui fait qu'il est pertinent d'offrir des services les fins de semaine pour mieux les rejoindre. De plus, l'utilisation de groupes ouverts dans lesquels ils peuvent être absents lors d'une ou des rencontres et lors desquels la flexibilité est présente sont aussi des facteurs qui encouragent la participation de ceux-ci. Le lien entre ce cadre rigide et l'environnement scolaire a été exprimé par les auteurs qui rappellent cet obstacle ou cette difficulté qui est présente dans plusieurs études qui s'intéressent à l'engagement des garçons dans le milieu scolaire. Par la suite, une autre recommandation a été soulevée. Cette dernière concernant l'animateur des groupes de pères. Il est conseillé qu'il soit un homme, plus précisément aussi un père. Cela leur permettrait de s'identifier de façon masculine à l'animateur. Cependant, la présence d'une animatrice pourrait être bénéfique, semble-t-il, dans le sens où cette dernière validerait la présence de l'animateur de façon positive et afin de compléter les modèles offerts aux pères plutôt qu'une comparaison compétitive (Breton, Puentes-Neuman *et al.*, 2009). Finalement, les stratégies d'intervention et les buts sont cruciaux, autant pour les intervenants que pour les pères. L'intervention préconisée est celle qui valide les compétences paternelles. Et le fait d'outiller concrètement les pères dans le but de les aider à améliorer leurs interactions avec leur enfant est très importants pour eux. De même que la présence claire de résultats tangibles en fin d'activités. En appui à ces recommandations issues des résultats de cette étude, il ressort que l'observation des dyades père-enfants a une grande importance et ne doit donc pas être négligée par les intervenants. De plus, ces observations devraient être réalisées en pleine action lorsque le père et l'enfant jouent et interagissent lors d'une activité. Ici, il s'agit de « cibler les pratiques éducatives parentales que les pères maîtrisent bien et de les amener à en développer de nouvelles » (Breton, Puentes-Neuman *et al.*, 2009, p.198). Il est très important de mettre l'accent sur la notion de plaisir que les pères doivent et veulent ressentir au travers ces activités d'intervention.

3. CONCLUSION

La présente recherche implique des retombées possibles dont pourraient bénéficier le programme des S.I.P.P.E. des centres intégrés de santé et de services sociaux (CISSS) à une échelle régionale et même provinciale. Parmi celles-ci, on retrouve le développement d'une meilleure connaissance des effets de l'engagement du père en ce qui a trait à la stimulation précoce des jeunes enfants sur les autres membres de la famille; la possibilité aux intervenants et autres professionnels des CISSS de comprendre davantage la réalité de ces pères, les enjeux sociaux ainsi que les défis auxquels ils font face depuis déjà plusieurs années au Québec; la reconnaissance d'une plus grande importance de leur implication au sein de leur famille, autant auprès des enfants qu'auprès du conjoint ou de la conjointe; la possibilité pour ces professionnels de développer leurs aptitudes, leurs approches, des outils ou des techniques d'intervention qui seront davantage centrés sur la réalité masculine de ces hommes en contexte familial et parfois en situation de pauvreté économique.

Les visites à domicile chez ces familles offrent un terrain d'exploration, d'observations et d'analyse des pères dans un milieu naturel de la vie quotidienne. De plus, considérant le nouveau cadre de référence qui a été effectif à partir de l'année 2020 au sein de ce programme S.I.P.P.E., l'inclusion des pères était une centration visée par ce nouveau cadre. En effet, les pères occupent désormais une plus grande place dans les plans d'intervention. De ce fait, lors des rencontres à domicile, les intervenants ont avantage à les considérer dans la planification de leurs interventions puisque les pères jouent un rôle de soutien à l'autre partenaire, femme ou homme ainsi qu'un rôle auprès des enfants dans leurs soins et l'éducation. Par la suite, avec les nouvelles réalités actuelles concernant les différents types de couple et de famille (exemples : monoparentalité maternelle, paternelle ou par d'autres adultes de la parenté, biparentalité hétérosexuelle et homosexuelle et transgenre, entre adultes faisant partie de la parenté de l'enfant, etc.), nous avons maintenant et de plus en plus accès à différents modèles masculins offerts aux jeunes enfants à l'intérieur de ces familles visées par le programme. Un autre élément qui démontre la pertinence de cette centration auprès de ces familles vise l'objectif principal du programme qui est d'amener tous ces enfants à être prêts pour leur entrée à l'école (5 ans). Il s'agit de l'importance du rôle du père en ce qui a trait au développement des habiletés suivantes chez l'enfant : les habiletés sociales, cognitives, langagières,

émotionnelles, relationnelles, motrices, perceptives et sensorielles. Chacune d'entre elles pouvant bénéficier de l'implication paternelle dans le but d'être optimisées (Gouvernement du Québec, 2021).

LISTE DE RÉFÉRENCES

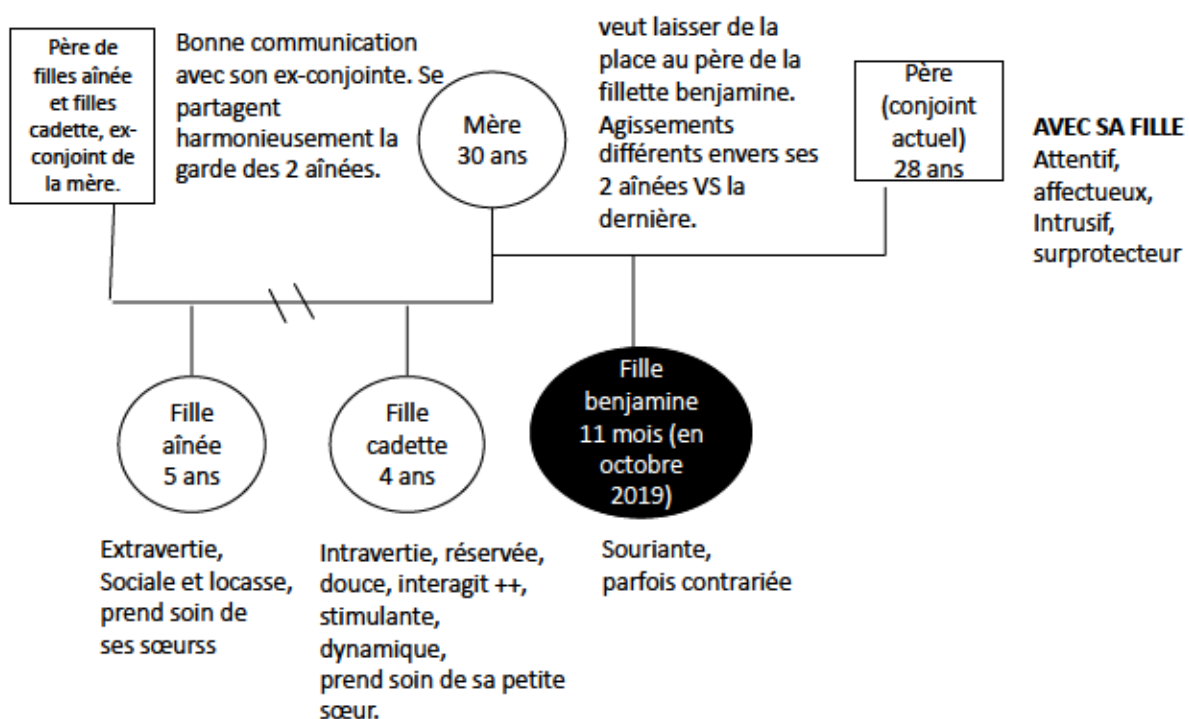
- Battams, N. (2015). *Les effets positifs associés à la présence des papas*.
<https://vanierinstitute.ca/fr/les-effets-positifs-associes-a-la-presence-des-papas/>
- Boisvert, C. (2015). *Les techniques d'intervention*.
<https://www.unipsed.net/ressource/les-techniques-dintervention/>
- Breton, S., Puentes-Neuman, G. et al. (2009). La formation parentale au masculin pour l'inclusion des pères dans les programmes d'intervention précoce. *Revue des sciences de l'éducation*, 35(1), 191-209. <https://doi.org/10.7202/029930ar>
- Bronfenbrenner, U. (1979). *The Ecology of Human Development*. Harvard University Press.
- Conseil de la famille et de l'enfance. (2007-2008). *L'engagement des pères*. Réhaume, M., Amiot, S. et al.
https://www.mfa.gouv.qc.ca/fr/publication/Documents/cfe_rapp_engagement-peres_web5.pdf
- Deslauriers, J.-M. (2019). *Les réalités masculines oubliées*. Presses de l'Université Laval.
- Deslauriers, J.-M. (2002). *L'évolution du rôle du père au Québec*. (Thèse de doctorat). Université de Montréal.
- Douville, L. et Bergeron, G. (2015). *L'évaluation psychoéducative : L'analyse du potentiel adaptatif de la personne*. Presses de l'Université Laval.
- Dumont, C. (2011). *Les relations d'attachement et d'activation père-enfant : effet modérateur de l'engagement paternel pour prédire le développement socio-affectif des enfants*. (Thèse de doctorat). Université de Montréal.
- Gagnon, C. (2016). *Mieux comprendre le lien d'attachement père-enfant*.
<https://naitreetgrandir.com/fr/nouvelles/2016/05/13/20160513-mieux-comprendre-lien-attachement-pere-enfant/>
- Gaumon, S. (2013). *La relation d'activation père-enfant, les problèmes intériorisés et l'anxiété chez les enfants d'âge préscolaire*. (Thèse de doctorat). Université de Montréal.
- Gouvernement du Québec. (2021). *Les services intégrés en périnatalité et pour la petite enfance à l'intention des familles vivant en contexte de vulnérabilité : Cadre de référence (SIPPE)*. MSSS. https://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/document-000992/?&txt=cadre%20de%20référence&msss_valpub&date=DESC
- Institut national de santé publique du Québec. (2010). *Avis scientifique sur l'efficacité des interventions de type Services intégrés en périnatalité et pour la petite enfance en fonction de différentes clientèles*.
https://www.inspq.qc.ca/pdf/publications/1141_EfficaciteInterventionsSIPPE.pdf

- Lacharité, C. (2020, février). *Les déterminants de la vulnérabilité des pères revisités : une étude tirée d'un sondage auprès des pères québécois*. https://www.rvpaternite.org/wp-content/uploads/2020/03/conf_ouverture_spc2020.pdf
- Lamb, M.-E. (1997). L'influence du père sur le développement de l'enfant. *Enfance*, (3), 337-349. <https://doi.org/10.3406/enfan.1997.3068>
- Le Camus, J. (2000). *Le vrai rôle du père*. Éditions Odile Jacob.
- Léon, S. et Rey, C. (2019). Interpréter le domicile, évaluer le danger. Les visites à domicile dans le champ de la protection de l'enfance. *Espaces et sociétés*, 176-177(1-2), 87- 120. <https://doi.org/10.3917/esp.176.0087>
- Masculinités et Sociétés. (2015). *Où en sont les hommes Québécois en 2014? : sondage sur les valeurs, les rôles sociaux et le rapport des hommes québécois avec les services*. Tremblay, G., Roy, J., de Montigny, F., Séguin, M., Villeneuve, P., Roy, B., Guilmette, D., Sirois-Marcil, J., Émond, D. https://cerif.uqo.ca/sites/cerif.uqo.ca/files/sondageprojet_perceptions_version_finale.pdf
- Ministère de la famille. (2012). *Les pères du Québec – L'engagement paternel*. <https://www.mfa.gouv.qc.ca/fr/Famille/chiffres-famille-quebec/peres/Pages/LesperesduQuebec-Engagement.aspx>
- Naître et grandir. (2014, décembre). *Méthode Bonapace : quand papa soulage maman* [Billet de blogue]. <https://naitreetgrandir.com/fr/chroniques/methode-bonapace-quand-papa-soulage-maman/>
- Ndiaye, L.-D. et St-Onge, M. (2012). L'écosystémique relationnel : un paradigme à reconstruire dans le champ de la santé mentale de l'enfant. Des passeurs de sens et des passeurs de champs. *Nouvelles perspectives en sciences sociales*, 7(2), 207-240. <https://doi.org/10.7202/1013059ar>
- Ninacs, W.-A. (2008). *Empowerment et intervention*. Presses de l'Université Laval.
- Paquette, D. et Bigras, M. (2010). The risky situation : a procedure for assessing the father-child activation relationship. *Early Child Development and Care*, 180(1-2), 33-50. <https://doi.org/10.1080/03004430903414687>
- Pronovost, L., Caouette, M et al. (2013). *L'observation psychoéducative : Concepts et méthode*. Béliveau Éditeur.
- Puentes-Neuman, G., Breton, S. et al. (2017, février). *Le programme Avec papa c'est différent! en milieu communautaire*. Affiche présentée à la Su-Père conférence, Montréal. <https://www.rvpaternite.org/wp-content/uploads/2019/01/spc2017-atelier-1c.pdf>
- Ramdé, J. (2015). Le rôle du père dans le développement socio-affectif et cognitif des enfants en contexte migratoire. *Alterstice*, 5(1), 3-6.

- Régie régionale de la santé et des services sociaux de Québec. (2000). *Comment des pères en situation de pauvreté s'engagent-ils envers leur jeune enfant?* Allard, F. et Binet, L.
<http://www.santecom.qc.ca/BibliothequeVirtuelle/quebec/2894962223.pdf>
- Rouyer, V. (2012). Approches systémiques de la famille: Actualités de la recherche et pratiques cliniques. *Devenir*, 24(2), 269-274.
<https://doi.org/10.3917/dev.124.0269>
- Radio-Canada. (2020). *Une petite pilule, une grande révolution*. <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1652105/pilule-contraception-femme-planification-familiale-archives>
- Radio-Canada. (2020). *Divorcer au Canada en 1920, 1968 et 1986*. <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1752619/loi-divorce-histoire-canada-archives>
- Statistique Canada. (2015). *Profils d'emploi des familles avec enfants*. [Jeu de données].
<https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/75-006-x/2015001/article/14202-fra.htm>

ANNEXE A – GÉNOGRAMME FAMILLE 1

FAMILLE N° 01 – Structure familiale recomposée



ANNEXE B – CENTRATION FAMILLE 1

Nom : Non famille fillette	Âge : 11 mois
Prénom : Prénom fillette	Date de naissance : 27.11.19
Sexe : Féminin	Observatrice : Marie-Lee Bédard,
Date(s) des périodes d'observation :	étudiante à la maîtrise en
27 novembre 2019, 12 décembre 2019 et	psychoéducation
5 février 2020 (soit d'octobre 2019 à	
février 2020)	

DÉTERMINER ET DÉFINIR LA CENTRATION

1. Identifier la difficulté ou le comportement à observer.

L'enfant observée dans le cadre du suivi S.I.P.P.E. postnatal est l'enfant, âgée de 11 mois en interaction avec son père.

- La relation privilégiée père-fille est un élément à observer, car elle est son premier enfant biologique.
- L'implication du père dans les soins envers elle.
- Son implication concernant le développement de l'enfant.
- Son engagement et implication au sein de sa relation conjugale avec la mère ainsi qu'au sein de l'équipe parentale.
- La qualité des relations entre les membres dans l'ensemble familial.
- La qualité de son implication en ce qui a trait à la stimulation envers elle (ex : surprotection ? intrusion ? attentes élevées ?).

2. Définir la difficulté ou le comportement avec clarté et précision.

- Le père de la fillette a une relation privilégiée avec elle puisqu'elle est son premier enfant biologique.
- Selon la littérature scientifique, le rôle du père est composé de plusieurs dimensions. Par exemple, mis à part son rôle de « donneur de soins » aux jeunes enfants, le père est aussi :
 - un agent de socialisation ;

- un agent de développement socio-personnel dans le processus d'individualisation ;
 - **et contribue à :**
 - l'éveil des compétences langagières et de la résolution de problèmes par tentatives (essais-erreurs) et de l'exploration par le développement de l'autonomie de l'enfant (Le Camus, 2000).
- En général, ces compétences peuvent être stimulées en très bas âge, car avant que l'enfant soit en mesure de parler librement et de bien comprendre les divers concepts, il s'agit d'une période d'éveil qui peut être amorcée par le père en début de vie.

3. Choisir et définir l'une des dimensions de la difficulté ou du comportement s'il y a lieu.

Les dimensions observées se présenteront dans le cadre naturel de la famille :

- (1) *Les interactions père-enfant en contexte naturel à la maison*
- (2) *Les interactions père-enfant en contexte d'apprentissage à la maison*

4. Opérationnaliser : décomposer la difficulté ou le comportement selon des indicateurs observables.

Observer les modalités de communication suivantes du père envers sa fille :

But de la communication ou de la relation :	▪ Répondre à son besoin d'être nourrie. ▪ Stimuler la fillette concernant sa motricité, sa capacité de raisonnement, sa capacité à entrer en relation sociale, ses capacités langagières, affectives et intellectuelles. ▪ Renforcer le lien de confiance entre le père et elle.
Ton :	Voix douce, rassurante et enjouée
Langage verbal :	Utilisation de mots doux, gentils, amusés et affectueux
Langage non-verbal et corporel	Souriant, visage montrant des expressions d'affection, d'excitation face au jeu ou à l'interaction avec l'enfant et d'amusement.
Gestuel :	Gestes rapides, gestes montrant l'excitation dans le jeu avec sa fille, gestes démontrant son affection envers sa fille,

	gestes protecteurs (ex : lui éviter qu'elle ne se blesse avec un jouet, etc.).
Attitude :	Ouverture démontrée par le père face à l'interaction qu'il a avec elle, attitude démontrant un naturel enjoué.
Proximité (physique et affective) :	Très près de sa fille lors de l'interaction. Assis sur le sol avec elle, jambes ouvertes, bras ouverts et dans la direction de l'enfant. Il pourrait la prendre dans ses bras, l'asseoir sur lui, lui faire une caresse, la chatouiller, etc.

Observer les réactions de l'enfant dans l'interaction :

Émotion ou besoin exprimé :	Joie, curiosité, désir d'interagir avec son père, excitation liée au jeu ou à l'interaction, désir de toucher aux divers objets et jouets autour d'elle (lié à son âge développemental), surprise.
Ton :	Ton de voix démontrant de l'excitation, de l'intérêt, de la curiosité et de la gaieté liés au jeu ou à l'interaction,
Langage :	Puisqu'à son âge, elle ne connaît pas beaucoup de mots, elle est capable de babiller les syllabes « a-ba-da », etc.
Langage non verbal et corporel :	Expressions faciales montrant son intérêt, sa curiosité, son désir de communiquer, ses besoins d'être rassurée, d'être soignée ou que son père lui témoigne son affection, etc.
Gestuel :	Bras secoués dans les airs, sourires fréquents, bouche ouverte, yeux écarquillés et ronds, visage rieur, jambes et pieds qui s'agitent, corps entier qui bougent ou qui frétille, jambes qui veulent sautiller même lorsqu'assise sur le sol, bassin et fessier qui sautille en réaction aux jambes, etc.

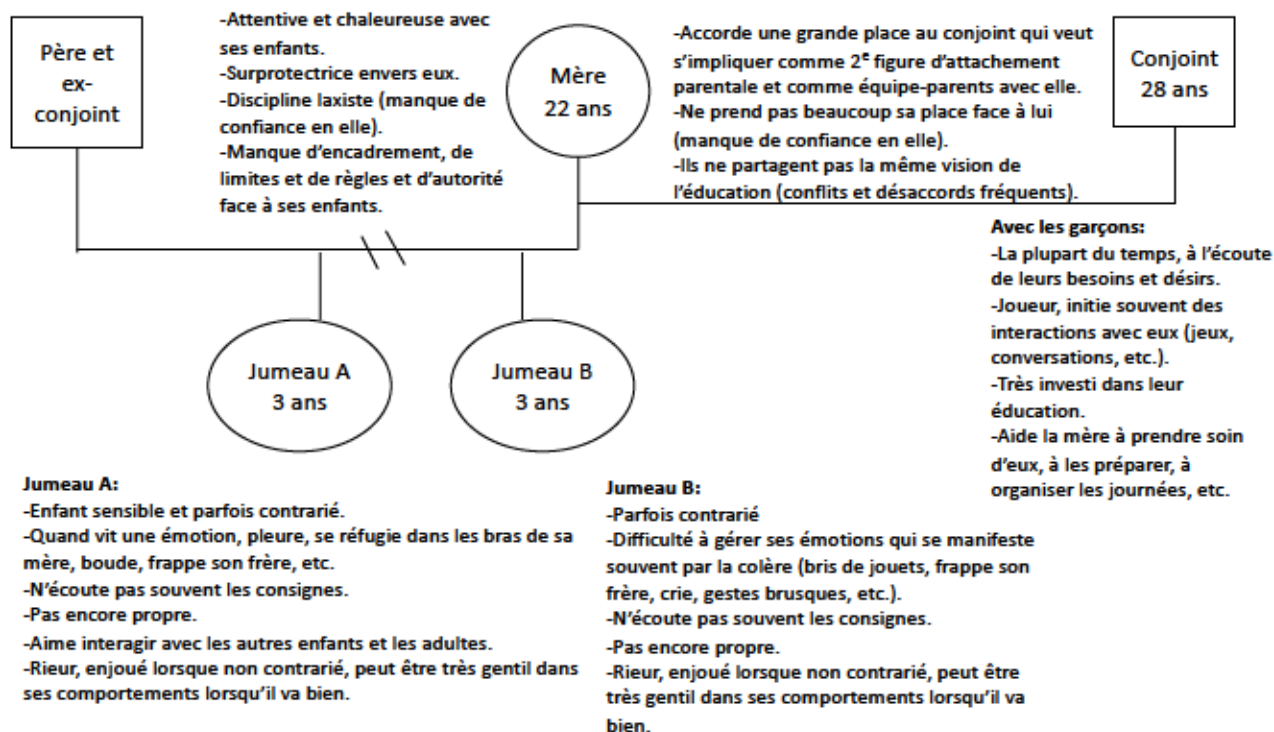
5. Prioriser les éléments à observer.

Afin de recueillir le maximum d'observations, 3 périodes d'observation seront mises en place soit, les modalités de relation entre le père et sa fille ainsi que leurs réactions : (1) entre le père et l'enfant dans une situation spontanée en famille ; (2) entre le père et l'enfant pendant un repas; (3) entre le père et sa fille pendant un jeu de stimulation. Les activités se sont déroulées à la maison en présence des deux parents (une seule activité où la fratrie était présente).

ANNEXE C – GÉNOGRAMME FAMILLE 2

FAMILLE N° 02 – Structure familiale recomposée

Ne fait pas partie
des observations et
interventions.



ANNEXE D – CENTRATION FAMILLE 2

Nom : Nom famille jumeaux	Âge : 3 ans
Prénom : Jumeau A et jumeau B	Date de naissance : 26.09.2016
Sexe : Masculin	Observatrice : Marie-Lee Bédard,
Date(s) des périodes d'observation :	étudiante à la maîtrise en
25 octobre 2019, 19 février 2020, 11	psychoéducation
mars 2020 (soit d'octobre 2019 à mars 2020)	

DÉTERMINER ET DÉFINIR LA CENTRATION

1. Identifier la difficulté ou le comportement à observer.

Le couple de jumeaux A et B observé dans le cadre du suivi S.I.P.P.E. postnatal sont âgés de 3 ans en interaction avec le conjoint impliqué de leur mère.

- La relation d'autorité parentale mère-enfants est à observer, car absence d'encadrement stable, de discipline ferme ainsi que de structure et de stimulation constantes.
- La relation de coparentalité au sein du couple, car présence de conflits fréquents concernant leur vision de la discipline et de l'éducation parentale.
- L'implication et l'engagement sérieux du conjoint envers les enfants et la mère.
- Son implication concernant le développement de l'enfant.
- La relation de coparentalité entre la mère et le père des garçons, car elle affecte grandement la disponibilité de la mère ainsi que le développement et le bien-être des jumeaux.
- La qualité des relations entre les membres dans l'ensemble familial.
- La qualité de l'implication du conjoint en ce qui a trait à la stimulation envers les jumeaux.

2. Définir la difficulté ou le comportement avec clarté et précision.

- Le conjoint de madame a une bonne relation avec les enfants de celle-ci, car il est présent quotidiennement, s'implique en tant que figure d'autorité et en tant que

partenaire de jeu avec ceux-ci. Toutefois, il a été observé à plusieurs reprises que le conjoint tente de montrer aux enfants une image de lui autoritaire. De ce fait, par moment, les jumeaux manifestent un besoin et le conjoint n'y est pas attentif, car est plutôt dans son désir d'afficher un statut autoritaire et disciplinaire devant ceux-ci et devant la mère. Lien avec sa propre éducation reçue par son père (autoritaire) (reproduction du modèle masculin traditionnel du père autoritaire).

- Selon la littérature scientifique, le rôle du père est composé de plusieurs dimensions. Par exemple, mis à part son rôle de « donneur de soins » aux jeunes enfants, le père est aussi :
 - un agent de socialisation ;
 - un agent de développement socio-personnel dans le processus d'individualisation ;
 - **et contribue à :**
 - l'éveil des compétences langagières et de la résolution de problèmes par tentatives (essais-erreurs) et de l'exploration par le développement de l'autonomie de l'enfant (Le Camus, 2000).
- En général, ces compétences peuvent être stimulées en très bas âge, car avant que l'enfant soit en mesure de parler librement et de bien comprendre les divers concepts, il s'agit d'une période d'éveil qui peut être amorcée par le père en début de vie.

3. Choisir et définir l'une des dimensions de la difficulté ou du comportement s'il y a lieu.

Les dimensions observées se présenteront dans le cadre naturel de la famille :

- (3) *Les interactions conjoint (figure parentale)-enfants en contexte naturel à la maison*
- (4) *Les interactions conjoint (figure parentale)-enfant en contexte d'apprentissage à la maison*

4. Opérationnaliser : décomposer la difficulté ou le comportement selon des indicateurs observables.

Observer les modalités de communication suivantes du père envers les jumeaux :

But de la communication ou de la relation :	▪ Répondre à leur besoin d'être nourris.
---	--

	▪ Stimuler jumeau A et jumeau B sur les plans de leur motricité, leur capacité de raisonnement, leur capacité à entrer en relation sociale, leurs capacités langagières, affectives et intellectuelles. ▪ Renforcer le lien de confiance entre le conjoint et eux.
Ton :	Voix enjoué, voix forte, amusée et parfois excitée.
Langage verbal :	Utilisation de mots affectueux envers eux, de mots amusés, enjoués, parfois autoritaires, mais rassurants et teintés d'humour.
Langage non-verbal et corporel	Souriant, visage montrant des expressions d'affection, d'excitation face au jeu ou à l'interaction avec les garçons et d'amusement. Visage pouvant se montrer autoritaire au besoin, encadrant et directif.
Gestuel :	Gestes rapides, gestes montrant l'excitation dans le jeu ou l'interaction avec les jumeaux, gestes démontrant son affection et sa complicité avec eux, gestes protecteurs (ex : leur éviter qu'ils ne se blessent avec un jouet ou entre eux, etc.) et gestes drôles pour les amuser.
Attitude :	Ouverture démontrée par le conjoint face à l'interaction qu'il a avec les jumeaux, attitude démontrant un naturel enjoué, montrant leur complicité et en même temps sa position d'autorité face aux garçons.
Proximité :	Près d'eux lors de l'interaction. Assis sur le sol ou debout, jambes ouvertes, bras ouverts et dans leur direction. Il pourrait les prendre dans ses bras, les assoir sur lui, les chatouiller, croiser ses bras en restant debout devant eux pour signifier l'autorité et la discipline, etc.

Observer les réactions des jumeaux dans l'interaction :

Émotion ou besoin exprimé :	Joie, curiosité, désir d'interagir avec le conjoint, excitation liée au jeu ou à l'interaction, désir de toucher aux divers objets et jouets autour d'eux (lié à leur âge développemental), surprise, etc.
-----------------------------	--

Ton :	Ton de voix démontrant de l'excitation, de l'intérêt, de la curiosité et de la gaieté liés au jeu ou à l'interaction, ou encore démontrant de la contrariété, un désaccord ou un conflit avec le conjoint, la mère ou entre les jumeaux.
Langage :	Considérant leur retard de langage, les jumeaux pourraient utiliser des sons, des syllabes ou des mots pas clairs pour manifester leurs besoin et désirs face au conjoint. Utilisation de pleurs ou de cris si contrariés.
Langage non verbal et corporel :	Expressions faciales montrant un intérêt, une curiosité, un désir de communiquer, les besoins d'être rassurés, d'être soignés ou que le conjoint leur témoigne son affection, ou encore des comportements exprimant leur colère, leur contrariété, leur désir de s'exprimer, mais considérant leur retard de langage et de compréhension, ils pourraient frapper avec les objets, briser les jouets, se frapper entre eux ou tenter de faire un geste physique (ex : frapper ou pousser) le conjoint, etc.
Gestuel :	Bras secoués dans les airs, sourires fréquents, bouche ouverte, yeux écarquillés et ronds, visage rieur, jambes et pieds qui s'agitent, corps entier qui bougent ou qui frétille, courir, marcher rapidement, sauter sur place, se rouler sur le sol, se bagarrer entre jumeaux, ou si contrariés ou que leurs besoins ne sont pas bien compris par le conjoint, devenir un peu violents envers les jouets et le conjoint ou entre eux.

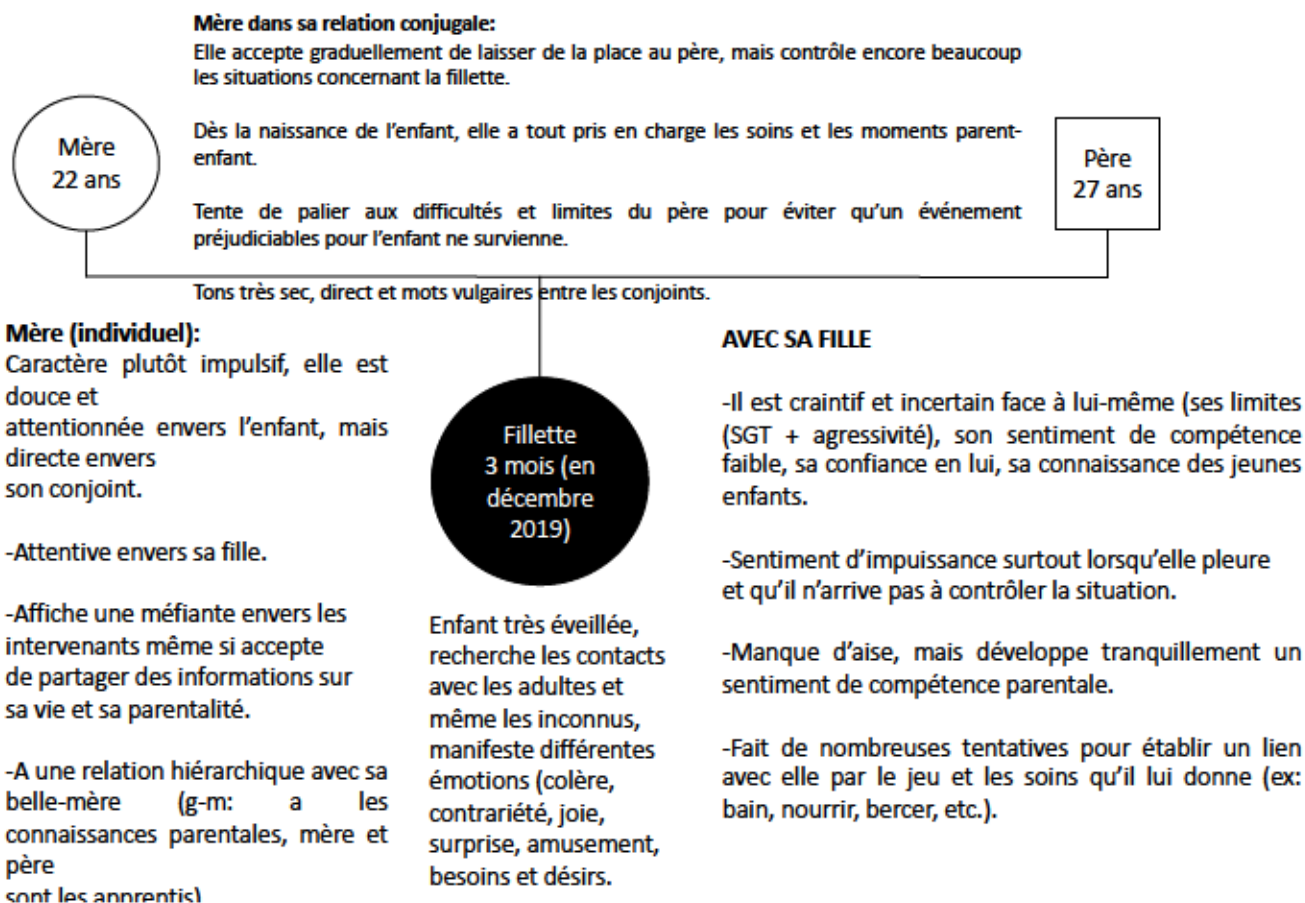
5. Prioriser les éléments à observer.

Afin de recueillir le maximum d'observations, 3 périodes d'observation seront mises en place soit, les modalités de relation entre le conjoint et jumeau A et jumeau B ainsi que leurs réactions : (1) entre le conjoint et les jumeaux dans une situation spontanée (conflit et intervention du conjoint) ; 2) entre le conjoint et les garçons dans une situation spontanée d'intervention du conjoint pour aider au fonctionnement dans une scène familiale ; (3) entre le conjoint et les enfants (intervention de stimulation) lors d'une situation structurée et dirigée d'un jeu de pâte à modeler dans un contexte d'évaluation des capacités

développementales des jumeaux. Les activités se sont déroulées à la maison en présence des de la mère et du conjoint.

ANNEXE E – GÉNOGRAMME FAMILLE 3

FAMILLE N° 03 – Structure familiale biparentale intacte



ANNEXE F – CENTRATION FAMILLE 3

Nom : Nom famille fillette	Âge : 11 mois
Prénom : Prénom fillette	Date de naissance : 23.08.2019
Sexe : Féminin	Observatrice : Marie-Lee Bédard,
Période d'observation :	étudiante à la maîtrise en
D'octobre 2019 à janvier 2020	psychoéducation

DÉTERMINER ET DÉFINIR LA CENTRATION

1. Identifier la difficulté ou le comportement à observer.

L'enfant observée dans le cadre du suivi S.I.P.P.E. postnatal est (prénom de l'enfant), âgée de 3 mois en décembre 2019, en interaction avec son père.

- La relation père-fille est à observer, car le lien n'est pas encore créé et n'est pas stable.
- L'implication du père dans les soins envers elle.
- Son implication concernant le développement de l'enfant.
- Son engagement et implication au sein de sa relation conjugale avec la mère ainsi qu'en tant qu'équipe parentale.
- La qualité des relations entre les membres dans l'ensemble familial.
- La qualité de son implication en ce qui a trait à la stimulation envers l'enfant (ex : risque de désengagement si difficultés rencontrées? insécurité ? craintes ?).

2. Définir la difficulté ou le comportement avec clarté et précision.

- Le père de (prénom de l'enfant) n'est pas à l'aise dans son nouveau rôle parental auquel il tente de s'adapter depuis sa naissance. De plus, il a été constaté qu'il redoute de ses compétences, de ses habiletés et de ses capacités auprès de sa fille et de sa conjointe dans l'équipe parentale (lien avec sa confiance en lui faible – lien avec son diagnostic dû auquel il semble avoir développé une certaine crainte face à lui-même, les comportements qu'il peut adopter lorsqu'il perd le contrôle (fâché, à bout de nerfs, etc.)).

- Selon la littérature scientifique, le rôle du père est composé de plusieurs dimensions. Par exemple, mis à part son rôle de « donneur de soins » aux jeunes enfants, le père est aussi :
 - un agent de socialisation ;
 - un agent de développement socio-personnel dans le processus d'individualisation ;
 - **et contribue à :**
 - l'éveil des compétences langagières et de la résolution de problèmes par tentatives (essais-erreurs) et de l'exploration par le développement de l'autonomie de l'enfant (Le Camus, 2000).
- En général, ces compétences peuvent être stimulées en très bas âge, car avant que l'enfant soit en mesure de parler librement et de bien comprendre les divers concepts, il s'agit d'une période d'éveil qui peut être amorcée par le père en début de vie.

3. Choisir et définir l'une des dimensions de la difficulté ou du comportement s'il y a lieu.

Les dimensions observées se présenteront dans le cadre naturel de la famille :

(5) *Les interactions père-enfant en contexte naturel à la maison*

(6) *Les interactions père-enfant en contexte d'apprentissage à la maison*

4. Opérationnaliser : décomposer la difficulté ou le comportement selon des indicateurs observables.

Observer les modalités de communication suivantes du père envers sa fille :

But de la communication ou de la relation :	▪ Répondre à ses différents besoins (être rassurée, être stimulée, être nourrie, recevoir de l'aide pour s'endormir, être réchauffée si froid, etc.). ▪ Stimuler la fillette sur les plans de sa motricité, de sa capacité de raisonnement, sa capacité à entrer en relation sociale, ses capacités langagières, affectives et intellectuelles selon son âge développemental. ▪ Développer le lien de confiance entre le père et l'enfant.
---	--

Ton :	Voix douce, enjouée, un peu incertaine et manquant de confiance et d'aisance, mais affectueuse.
Langage verbal :	Utilisation de mots doux, gentils, amusés et affectueux
Langage non-verbal et corporel	Souriant, visage montrant des expressions d'affection, peut-être un peu crispé, montrant l'excitation face à l'interaction avec l'enfant et l'amusement et l'incertitude en même temps.
Gestuel :	Gestes contrôlée (doux et lents), hésitants dans son interaction avec sa fille, démontrant son affection et gestes protecteurs (ex : lui éviter qu'elle ne se blesse avec un jouet, etc.).
Attitude :	Incertaine présente dans son attitude (liée à ses criantes, son inquiétude à mal faire les choses et son manque de confiance et d'aise). Ouverture à essayer d'entrer en contact avec elle par multiples tentatives (ex : stimulation par le jeu et les soins.
Proximité (physique et affective) :	À développer et en développement. Plutôt encore éloigné pour l'instant, mais plus proche que suite à sa naissance.

Observer les réactions de l'enfant dans l'interaction :

Émotion ou besoin exprimé :	Curiosité, intérêt à interagir, joie, excitation liée à l'interaction, peut-être un peu d'incertitude ressentie puisque partagée par le père, surprise.
Ton :	Ton de voix (petits cris aigus, babillage actif) démontrant de l'excitation, de l'intérêt, de la curiosité et de la gaieté.
Langage :	Considérant son âge, elle utilise principalement l'agitation motrice et les petits cris aigus et prompts pour démontrer manifester ses émotions, besoins et désirs.
Langage non verbal et corporel :	Expressions faciales montrant son intérêt, sa curiosité, son désir de communiquer, ses besoins d'être rassurée, d'être soignée ou que son père lui témoigne son affection, peut-être aussi des expressions faciales démontrant la surprise ou incertitude face à l'interaction avec lui dans le sens où son père n'interagit pas très régulièrement avec elle et sur des moments d'une durée brièvement soutenue.

Gestuel :	Bras secoués dans les airs, sourires fréquents, bouche ouverte, yeux écarquillés et ronds, jambes et pieds qui s'agitent, corps entier qui bougent ou qui se « dandine ».
-----------	---

5. Prioriser les éléments à observer.

Afin de recueillir le maximum d'observations, lors de chacune des rencontres à domicile, la présence de l'enfant était requise et le père était invité à participer activement. Malgré cela, ce dernier fut régulièrement absent, dormait ou écoutait la télévision. Des techniques pour l'amener à s'impliquer lors des rencontres ont été utilisées à plusieurs reprises. L'avons même rejoint au salon quelques fois avec l'enfant dans nos bras afin de l'observer dans son rôle de père stimulateur face à son enfant. De ce fait, aucune période de jeu n'a été imposée ou dirigée. Avons offert des moments d'interaction au père et l'avons laissé s'approcher et s'engager à son rythme. Une situation (1) entre le père et l'enfant est survenue de façon spontanée et a été observée par l'ensemble de la famille au cours d'une des rencontres.